

**Service Commun de
Documentation**

**Rapport d'activité
2007**

Introduction	5
1 La reconnaissance universitaire de la formation à la recherche documentaire	6
1.1 Formation des étudiants de Licence 1 : partenariat avec FILTRE	6
L'UE « Méthodologie universitaire et documentation de 1998 à 2006	6
Le stage PROLOGUE à partir de 2007	6
1.2 Formation des étudiants L-M-D	7
1.4 Visites guidées des étudiants pour découvrir les BU et leurs services	8
2 Une offre de services aux usagers, en perpétuelle adaptation	8
2.1 Gestion et organisation des flux d'activité	9
2.1.1 Les flux à la BU de Bron	9
2.1.2 Les flux à la BU Chevreul	9
2.2 Accueil et conseils pour la recherche documentaire	10
2.3 Le Prêt entre bibliothèques (PEB)	10
2.4 L'amélioration des services existants	11
2.5 Les services à distance	11
2.6 L'utilisation des ressources électroniques : un usage privilégiant les ressources en texte intégral	12
3 - Une politique documentaire raisonnée	12
3.1-L'accroissement des fonds	12
3.2 La collaboration avec les enseignants-chercheurs	13
3.3 Vers la formalisation : adoption de la Charte documentaire et rédaction de fiches domaines	14
3.4 Accroissement du nombre de ressources en documentation électronique : vers une stabilisation	14
3.5 Poursuite de la constitution du catalogue de l'Université	15
3.6 La conservation des collections	16
4 - Des projets novateurs en informatique documentaire	16
4.1 L'étude pour un nouveau Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB) et un partenariat renforcé	16
4.2 L'acquisition d'un métamoteur : Webfeat	16
4.3 L'achèvement de la mise à niveau du matériel	17
4.5 Une intensification des services documentaires offerts sur le Web.	17
4.5.1 La rubrique « documentation » dans les portails institutionnels	17
4.5.2 Les services en ligne	17
4.5.3 L'alimentation collective	18
5 - Une communication et une valorisation renforcées	18
5.1 La communication du SCD envers son public	18
5.2 La diversification des supports	18
5.3 L'ébauche d'une identité visuelle	18
5.4 La consolidation de la communication interne	19
5.5 Un coup de projecteur sur l'activité des services : le rapport d'activité 2006	19
5.6 La rédaction d'articles professionnels	19
5.7 Des interventions extérieures	19
5.7 Accueil de stagiaires	19
5.8 Le SCD à l'heure internationale	20
6 - Les bâtiments	20
6.1 La Bibliothèque Universitaire de Bron	20
6.2 La Bibliothèque Universitaire Chevreul	20
6.2.1 Infractions répétées dans ce bâtiment	20
6.2.2 Le pôle Lettres-Musicologie	20
7 - Personnels	21

7.1 Les ressources humaines	21
7.2 Le recours massif à du personnel vacataires	21
7.3 La formation continue du personnel.....	22
7.5 Une ouverture et une confrontation à d'autres pratiques.....	23
8 - Les moyens financiers.....	23
8.1 Le budget	23
8.2 Fonctionnement	24
8.4 Analyse des dépenses par CR.....	24
9 - Le SCD dans le paysage lyonnais.....	25
9.1 Le Schéma régional de l'Enseignement Supérieur.....	25
9.2 Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur.....	25
9.3 L'ARALD.....	25
Conclusion.....	27

Ce rapport a été élaboré à partir des bilans de service de l'équipe de direction du SCD :

- Dominique Baude, responsable du Service aux publics
- Isabelle Bontemps, responsable de la Politique documentaire
- Françoise Barré, responsable du Système informatique documentaire
- Christelle Cheval, responsable de la Formation des usagers
- Marie-Noelle Laroux, chargée de Communication et de valorisation
- Nathalie Tzankoff, responsable du service Administratif

Sous la responsabilité de **Caroline Gayral, directrice du SCD**

Introduction

Ce deuxième rapport d'activité présente le bilan des activités régulières ou ponctuelles du Service Commun de Documentation de l'Université Lumière Lyon 2 pour 2007, et permet pour la première fois de mesurer des écarts et de comparer deux années pleines.

L'année 2007 est la première année du nouveau contrat (2007-2010). Elle coïncide également avec la notification par le ministère, de la dotation attribuée à l'établissement pour les quatre ans à venir, et se termine avec les dernières discussions, rencontres et négociations afin de préciser les objectifs et faire augmenter l'enveloppe financière pour la documentation. C'est donc budgétairement une année prudente, qui permet de réaliser des objectifs courants ou qui mobilisent d'avantage les forces du SCD, plus qu'ils ne mobilisent des budgets conséquents : le projet d'adoption d'un Système intégré de gestion de bibliothèques libre (SIGBL) avec l'animation d'un groupe de travail et la rédaction d'un cahier des charges, en est un exemple. Les résultats de la négociation du volet documentaire du contrat 2007-2010 (vague A) sont en demi-teinte pour Lyon 2, avec une augmentation de 80 000 Euros sur quatre ans qui pallie l'augmentation du coût de la vie. Ces résultats sont globalement similaires pour toute la vague A des contrats, notifiés en 2007.

La loi LRU du 10 août 2007 représentera-t-elle un nouveau départ pour la documentation universitaire ? Les universités, et leur documentation, sont actuellement prises dans un double mouvement de recherche d'autonomie (LRU) et de nécessaire mutualisation des efforts (PRES). Les perspectives de mutualisation à l'échelon local dans le cadre du PRES sont réelles, mais l'essentiel de l'action s'est porté dans un premier temps sur la mise en place de structures de valorisation interuniversitaires où les SCD ont facilité l'adoption du dépôt électronique des thèses pour tous les doctorants dans le cadre du nouveau collège doctoral du PRE. Il faudra poursuivre en 2008 par d'autres actions concrètes et solliciter à nouveau le bureau du PRES sur la politique documentaire à l'échelon lyonnais.

En cette période de réformes, l'entrée en vigueur de la LOLF s'est traduite par la nécessaire re-formulation des objectifs des SCD en vocabulaire LOLF, l'action 150.05 (documentation) restant une action support à l'intérieur du programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire). Le classement de la documentation en action support prémunit contre les diminutions drastiques de crédits, mais ouvre relativement peu d'espaces aux projets ponctuels et coûteux. Peu de changement pour les SCD, qui avaient anticipé sur la LOLF et produisaient déjà des indicateurs de gestion développés ces dernières années à l'instigation de la SDBIS et des établissements. Avec la LOLF, les objectifs du SCD ont simplement été répartis en axes déclinés et en objectifs opérationnels (Fiches avec indicateurs). Le passage aux indicateurs de performance prévu par la LOLF – à définir en cohérence avec les indicateurs de l'Université – fera l'objet d'une prochaine réflexion à l'intérieur du SCD et dans l'université.

1 La reconnaissance universitaire de la formation à la recherche documentaire

L'année 2007 a marqué à la fois une rupture dans l'existant, la mise en place d'une nouvelle offre en matière de formations des usagers et la reconnaissance de ces formations par l'université.

1.1 Formation des étudiants de Licence 1 : partenariat avec FILTRE¹

Le SCD a été associé à la mise en place par le département FILTRE (Formations Innovantes en Langues, TICE, Recherche et Enseignements) d'une nouvelle maquette pédagogique pour tous les étudiants de L1, dès la rentrée 2007.

L'UE « Méthodologie universitaire et documentation de 1998 à 2006

Le SCD intervenait depuis 1998 dans le cadre de l'UE « Méthodologie universitaire et documentation » et proposait 1h30 de formation aux étudiants de L1 pour les facultés volontaires.

Pendant cette séance qui avait lieu soit à la bibliothèque de Bron, soit dans une salle informatique du Campus Berges du Rhône (en 2006 : à la bibliothèque Chevreul), les étudiants étaient formés à la démarche documentaire, puis faisaient des exercices en utilisant le catalogue Lyon 2 et deux bases de données généralistes. La durée limitée de la séance, l'ampleur des effectifs (30-40 étudiants parfois) et le fait que la présentation et les exercices restaient généraux -UE transversale- étaient autant d'écueils qui nous avaient conduits à nous interroger sur la pertinence de ce type de formation.

Par ailleurs, cette formation n'était pas évaluée, il était donc difficile de savoir ce que les étudiants retenaient de ces séances. Les effectifs formés variaient de 1 600 étudiants en 2001 à 2 950 étudiants environ en 2006.

En 2007, FILTRE a proposé l'insertion de la formation à la recherche documentaire dans les stages obligatoires à tous les primo-entrants.

Après différents ajustements, la maquette retenue a été la suivante : le SCD assurerait une séance introductive pendant le stage de rentrée PROLOGUE, et proposerait le contenu de trois séances dans l'UE TICE-1 lors du premier semestre 2007-08.

Le stage PROLOGUE à partir de 2007

Le stage PROLOGUE a lieu pendant les quinze premiers jours de septembre sur les deux campus de l'université Lyon 2, et propose aux étudiants primo-entrants, en plus de la formation documentaire :

- une formation sur l'Environnement Numérique de Travail (stage TICE) en groupes de TD, séances animées par des tuteurs,
- une séance en amphi, de sensibilisation au projet de l'étudiant (SPE) animée par le SCUIO
- les réunions de rentrée disciplinaires.

La séance « documentation » a lieu en amphi. Elle réunit 300 étudiants environ par séance, avec un effectif total estimé de 4500 étudiants à former. Les étudiants assistent aux amphis sans tenir compte de leur discipline, et avant le début de leurs cours, ce qui déconnecte l'enseignement de la documentation.

Toutes ces particularités nous ont obligés à veiller à la définition du contenu de la séance.

Nous avons choisi d'illustrer cette démarche de recherche documentaire par une vidéo présentant les services et les collections des bibliothèques de Lyon 2.

¹ Annexe - Evolution du nombre des étudiants formés de 2006 à 2007

La séance en amphi a offert une alternance de séquences vidéos et de séquences de démonstration des outils documentaires (en ligne en direct, ou par « capture » différée). Le scénario support de la vidéo a été écrit en collaboration avec le pôle audiovisuel (SENTIER) de l'université, qui a été chargé du tournage et du montage des séquences.

Dix-huit amphis d'1h30, animés par deux bibliothécaires, ont été organisés sur les 2 campus. Le retour de la part des étudiants a été très positif ; le support vidéo a permis notamment de présenter dans de bonnes conditions, les services offerts à ces utilisateurs.

L'UE TICE-1 a comme objectif de former les étudiants à l'environnement numérique de travail, aux outils de bureautique et à la recherche d'information sur Internet. Elle a une durée de 21 heures et se déroule au semestre 1 sous la forme de séances de TD : 1 tuteur et 24 étudiants, 1 ordinateur par étudiant. Elle fait alterner théorie et pratique des outils, et insiste sur quelques principes comme la laïcité des systèmes d'exploitation, les notions de plagiat, de netiquette...

Elle permet aux étudiants de se familiariser avec leurs outils de travail mais aussi d'acquérir une méthodologie et des compétences en matière informatique, bureautique et de recherche d'information. En plus d'être obligatoire et créditée de 5 ECTS, l'UE TICE-1 prépare les étudiants à passer la certification C2I au semestre 2 et s'appuie donc sur le référentiel national définissant les compétences pivots à acquérir pour réussir la certification.

Le service formation du SCD a défini le contenu de trois séances de l'UE TICE-1 consacrées à la recherche d'information (partie B2 du référentiel). Il a réalisé les supports de cours correspondants (avec copies d'écran, didacticiels d'utilisation des ressources, commentaires sonorisés des supports de cours), a proposé des exercices et leurs corrections (via séquences « capturées » ou copies d'écran) et a accompagné les tuteurs chargés d'encadrer l'UE dans l'utilisation de ces ressources.

Les retours de la part des tuteurs sont très positifs.

1.2 Formation des étudiants L-M-D

Depuis le début des années 2000, les bibliothécaires du SCD étaient massivement mobilisés, lors du premier semestre de l'année universitaire, par les formations aux L1 données dans le cadre de l'UE de méthodologie universitaire et documentation. Il restait donc peu de temps disponible pour former les étudiants d'autres cycles.

Avec la mise en place de la nouvelle maquette de formation des L1, il est devenu possible de former assez largement des étudiants de licence 2 et 3 et de master 1 et 2 au cours du premier semestre.

Le service Formation a anticipé ce mouvement de redéploiement de son activité, et a largement présenté aux enseignants, lors des commissions spécialisées consultatives (CSC) de l'été 2007, son offre de formation. Cela a eu un impact très net sur les formations dispensées au premier semestre par rapport à 2006 :

	2006-2007	2007-2008
L1	2944	4335
L2		75
L3		247

	2006-2007	2007-2008
M	165	270
D	0	11

Le service Formation a par ailleurs, formalisé un partenariat avec la Bibliothèque Interuniversitaire Denis Diderot pour proposer de façon coordonnée à la rentrée 2007 une offre de formation destinée aux étudiants de Master, mais ouverte à tout public intéressé :

- présentation des ressources documentaires,
- élaboration de stratégies de recherche,
- catalogues de bibliothèques,
- mise au point de bibliographies,
- formations spécialisées par discipline.

Cette offre a touché un public restreint mais a permis de coordonner l'offre de formation avec un partenaire complémentaire en termes de publics et de collections.

1.4 Visites guidées des étudiants pour découvrir les BU et leurs services

En début d'année universitaire, les bibliothécaires proposent un programme de visites, ouverts à tout étudiant primo-arrivant ou ancien de l'Université.

En 2007, le nombre de visiteurs a fortement baissé passant **de 560 en 2006, à 185 en 2007** pour seulement 27 visites sur les deux sites. Cette baisse s'explique pour deux raisons :

- la nouvelle formule du Prologue, incluant une visite virtuelle des BU dans l'initiation documentaire.
- une partie des groupes accueillis auparavant dans le cadre de l'UE Méthodologie universitaire et documentation, demandait en complément, une visite de la bibliothèque. Ce n'est plus le cas cette année.

2 Une offre de services aux usagers, en perpétuelle adaptation

Cette dénomination « Services aux usagers » inclut l'ensemble des moyens et outils qui permettent d'accueillir et aider les usagers dans leur recherche de documentation, dans les lieux bibliothèques et à distance. Ces services ont aussi pour but de mettre en valeur la politique documentaire du SCD et plus généralement de l'Université, en facilitant l'accès à la documentation acquise ou produite par l'Université

Particularités de ces activités :

- liées très étroitement au calendrier universitaire avec cependant des différences importantes entre les deux campus
- une gestion des flux d'activité qui ne peut se faire sans l'apport de ressources humaines supplémentaires et nécessite donc le recrutement de vacataires.
- les courbes d'activité imposent une organisation non linéaire tout au long de l'année nécessitant de jongler entre les ressources humaines disponibles et des heures de vacations à gérer au plus près des possibilités budgétaires.
- plusieurs de ces activités ne s'appuient pas uniquement sur le personnel rattaché aux Services aux usagers, mais sur l'ensemble du personnel. Tout le personnel de la filière bibliothèque participe au minimum à hauteur de 20 à 25% de son temps de travail à ces différentes activités

2.1 Gestion et organisation des flux d'activité²

L'année 2007 n'est pas une année normale en matière de statistiques : les nombreux jours de fermeture liés aux mouvements contre la loi LRU, à une période où d'habitude l'activité est très forte, ont entraîné une baisse d'activité qui pourrait être évaluée à 10% de l'activité annuelle pour ce qui concerne les entrées, et 7% pour ce qui concerne les prêts.

Cette baisse a été effective pour les entrées, mais moindre pour les prêts car ces derniers ont malgré tout augmenté.

		2006	2007
Prêts	Bron	171 481	150 682
	Chevreul	80 375	96 744
	Total	215 856	247 426
Entrées	Bron	423 895	337 190
	Chevreul	459 012	498 937
	Total	882 907	836 127

Sur l'ensemble des deux bibliothèques, les prêts sont en augmentation de + 2% (- 8,5% pour Bron et + 22% pour Chevreul)³

Les entrées sur l'ensemble des deux BU, sont en baisse de - 3,4% (+ 8,2% pour Chevreul et - 17% pour Bron)

2.1.1 Les flux à la BU de Bron

Il est intéressant de noter que ces problèmes de novembre ont eu moins d'impact sur les prêts pour la BU de Bron que sur les entrées. La situation excentrée du campus de Bron explique cette différence : les étudiants ne viennent travailler dans la bibliothèque que s'ils ont en même temps des cours sur le campus.

Les flux d'activité des deux bibliothèques ne suivent pas tout à fait les mêmes courbes, ni sur l'année universitaire, ni au quotidien.

La BU de Bron est beaucoup plus sensible aux périodes de vacances scolaires et aux périodes sans cours. L'activité baisse de manière très conséquente pendant les semaines de vacances scolaires, mais autour des vacances (avant et après) on constate une très forte augmentation de l'activité Prêts/Retours; ces fluctuations importantes entraînent une grande difficulté de gestion en particulier pour la gestion des vacataires, le planning des magasiniers et toute l'organisation de leur travail.

2.1.2 Les flux à la BU Chevreul

La bibliothèque Chevreul est beaucoup moins sensible aux périodes de congés scolaires, et d'arrêt des cours.

Le nombre très important des entrées à Chevreul génère un travail non quantifiable facilement de reclassement d'ouvrages utilisés mais non empruntés.

Ce problème existe aussi à Bron, mais le rapport entre le nombre des entrées et le nombre des prêts est différents dans les deux BU : à Bron on enregistre un prêt pour 2,2 lecteurs, à Chevreul un prêt pour 5 lecteurs.

Ce rapport a légèrement diminué dans les deux bibliothèques, mais on ne pourra en tirer de conclusion que si les chiffres de 2008 confirment cette évolution (effet des mouvements de novembre)

² Annexe - Evolution des entrées de 2004 à 2007

³ Annexe - Evolution des prêts de 2004 à 2007

Cependant l'équipement informatique de la BU Chevreul, ses salles de travail en groupe sont des atouts dont ne dispose malheureusement pas la BU de Bron.

Difficulté particulière pour la BU Chevreul : le pôle délocalisé Lettres et Musicologie dont l'ouverture est lourde en personnel pour une fréquentation relativement faible.

L'étude de ces chiffres est très importante car elle permet de prévoir et de gérer les périodes de forte activité, d'adapter les plannings des postes de travail et dans l'optique d'une réduction du budget de vacations, d'étudier pour chacune des deux bibliothèques, la suppression partielle ou totale de certains services.

C'est ainsi que depuis la rentrée 2007, les communications des documents en magasin ne se font plus que de 10h à 17h, que le prêt manuel est fermé de 12h à 14h à Chevreul (remplacé uniquement par des automates de prêt), et que l'ensemble des bureaux de renseignements dans les pôles thématiques ne sont plus occupés qu'à certaines heures de la journée.

2.2 Accueil et conseils pour la recherche documentaire

L'organisation des espaces des deux bibliothèques en pôles thématiques facilite le déplacement des lecteurs, leurs recherches par « butinage » dans les rayons et l'utilisation optimale des compétences du personnel pour le renseignement bibliographique.

Plusieurs éléments sont indispensables pour cela : un bon rangement des documents, une signalétique de rayonnage claire et compréhensible, une grande compétence du personnel en matière de recherche documentaire.

La qualité de l'accueil avait été un des objectifs majeurs des deux dernières années et il doit être maintenu. Il s'insère en plus dans une démarche qualité, entreprise par l'Université.

Le renseignement bibliographique se doit de suivre à la fois l'évolution des outils mis à la disposition des étudiants et des enseignants, et leurs demandes. Il est un élément clef de l'utilisation des collections imprimées et surtout électroniques.

Une observation attentive des usages et des pratiques des lecteurs- en l'absence d'une enquête, type l'enquête nationale LIBQUAL+ - permet de distinguer deux tendances : une forme d'autonomie liée aux formations données en particulier aux étudiants de L1 et en même temps une grande méconnaissance de l'abondance et de la difficulté d'usage des sources d'information.

2.3 Le Prêt entre bibliothèques (PEB)⁴

L'activité

L'année 2007 a vu une baisse de l'activité PEB demandeur et une augmentation de l'activité PEB fournisseur.

Pour la partie « *demandeur* », la part consacrée aux ouvrages représente 62% des demandes, portant pour la plupart, sur des ouvrages en français (60%). Ces demandes sont honorées dans 85% des cas. Cette baisse s'explique par l'offre importante de bases en ligne et de documentation électronique en plein texte. Les publics chercheurs de l'Université trouvent de plus en plus en ligne, les articles, thèses ou documents dont ils ont besoin.

La plupart des demandes transitent via le Sudoc ; seules 6% d'entre elles nécessitent un traitement hors réseau.

	2006	2007
Demandeur	1117	832
Fournisseur	1072	1305

4 Annexe -Evolution du PEB entre 2004 à 2007

Pour la partie « fournisseur », la fourniture est plus équilibrée et concerne pour plus de la moitié des périodiques, essentiellement étrangers. Les demandes émises par les autres bibliothèques sont satisfaites dans plus de 80% des cas.

Les délais

Pour la partie « demandeur », le délai de traitement reste inchangé et est inférieur à 4 jours dans 90% des cas.

Pour la partie « fournisseur », le délai de traitement des demandes a été raccourci, puisque désormais 80% des demandes sont traitées en moins de 7 jours (50% lors du dernier rapport).

Le coût

Aucune modification n'a été effectuée concernant les tarifs pratiqués : l'équilibre recettes/dépenses n'est donc toujours pas atteint.

2.4 L'amélioration des services existants

Afin de ne pas pénaliser les étudiants et enseignants qui attendent le retour d'ouvrages en prêts, un travail important de sensibilisation a été mené auprès des étudiants afin qu'ils rendent leurs documents dans les délais prévus par le règlement.

Ce problème, qui prend des proportions importantes est un problème autant de vie en société qu'un problème purement de bibliothèque.

- enquête menée par un étudiant conservateur de l'ENSSIB
- élaboration d'un document (format marque-page) récapitulant les droits et obligations des étudiants en matière de prêts
- mise en place d'une possibilité de prolongation
- collaboration avec Lyon 3 et la BIU pour « suivre » les retardataires

2.5 Les services à distance

Le SCD Lyon 2 a diversifié son offre de service, s'adaptant aux habitudes de tous ses publics, ceux qui se déplacent et veulent des espaces pour travailler avec un grand choix d'ouvrages, et ceux qui souhaitent avoir à partir de chez eux ou de leur bureau universitaire, la documentation qui les aidera à préparer leurs cours, ou à compléter leurs recherches.

Depuis 2005, le SCD a construit une palette de services à distance, ouverts à tous ses publics ou réservés aux enseignants-chercheurs.

Outre l'accès distant à la documentation électronique, il est possible aujourd'hui, via un formulaire en ligne, de demander :

- l'acquisition d'un ouvrage
- l'envoi d'un ouvrage ou d'un article d'un campus à l'autre (réservé aux enseignants)
- le prêt d'une thèse ou d'un livre venant de bibliothèques françaises ou étrangères (PEB)

d'être informé en ligne sur les nouvelles acquisitions, regroupées par domaine scientifique, et de s'abonner à toutes les actualités du SCD, via un fil RSS.

Depuis la dernière rentrée, un nouveau service mis en oeuvre sur place et par téléphone, permet aux étudiants de Lyon 2, de prolonger leurs ouvrages en prêt, pour une semaine supplémentaire.

2.6 L'utilisation des ressources électroniques : un usage privilégiant les ressources en texte intégral

2007 est marquée par une progression spectaculaire de l'utilisation de toutes les ressources texte intégral (revues, presse, encyclopédies, dictionnaires, corpus de textes) pour lesquelles les éditeurs fournissent des statistiques d'utilisation. La base de texte intégral dont le nombre de consultation a le plus progressé est la base de revues électroniques francophones Cairn. La montée en charge des formations documentaires en 2007 a d'autre part relancé l'utilisation de bases spécialisées, comme Basile (Lettres), le Corpus de littérature médiévale (Lettres) et PscArticles (Psychologie), dont l'accessibilité sur Lyon 2 était méconnue.

Données mesurées	2006 (39% des bases)	2007 (40% des bases)
Nombre de sessions	152 000	167 000
Nombre de recherches	287 000	222 000
Nombre d'articles consultés	59 000	145 000
Nombre de pages consultés (encyclopédie, presses)	152 200	470 000
Nombre de termes affichés (dictionnaires)	Pas de données	380 000

3 - Une politique documentaire raisonnée

3.1-L'accroissement des fonds ⁵

En 2007, la part du budget du SCD consacré aux ressources documentaires a encore progressé, atteignant au total plus de 817 000 euros, ainsi répartis :

	2006	2007	Pourcentage augmentation
Ouvrages	328 000	349 806	+ 6%
Périodiques	260 000	276 760	+ 6%
Documentation électronique	164 000	191 000	+ 20%

En ce qui concerne les ouvrages, le budget 2007 a permis d'acquérir⁶ :

Ouvrages	2006	2007	
Titres	10 556	BU Bron BU Chevreul Total	5 794 (54%) 4 950 (46%) 10 744
Exemplaires	15 319	BU Bron BU Chevreul	8 338 (56%) 6 467 (44%)

⁵ Annexe – Evolution des collections en titres et volumes de 2004 à 2007

⁶ Annexe – Les dépenses documentaires en 2007 avec ratio par étudiant

<i>Ouvrages</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	
		Total	14 805
Langues étrangères	10%	9%	

Les titres étrangers représentent **9% des acquisitions**. Cette part encore faible des titres étrangers (en deçà en tout cas des objectifs fixés) est en grande partie liée aux difficultés rencontrées avec le nouveau titulaire du marché de livres.

Le ratio moyen par étudiant (c'est-à-dire la dépense documentaire globale par discipline pour un étudiant) s'élève en 2007 à **32,86 euros**, en légère progression par rapport à 2006. Ce chiffre recouvre toutefois des disparités entre des disciplines de proximité (lettres, langues...) pour lesquelles la dépense par étudiant s'échelonne entre 20 et 30 euros, et les disciplines d'excellence de l'Université, pour lesquelles la dépense moyenne atteint au minimum 40 euros par étudiant (34,10 euros en 2006)

En effet, la priorité, cette année encore, est allée au renforcement des pôles de référence, en développant le budget de la documentation tous supports dans ces disciplines. Ainsi, de nouveaux abonnements papier ont été souscrits en psychologie (une demi-douzaine), en sociologie et anthropologie (2), en économie (3), en histoire de l'art (4) et en musicologie (3).

Par ailleurs, suite à l'intégration en 2006 des bibliothèques de l'ISPEF et de l'IETL, le SCD a pris en charge à compter de 2007 la poursuite de leurs abonnements, à savoir 18 titres en éducation et 11 titres en droit social. Ces revues sont désormais consultables à la BU Chevreul.

En 2007, la physionomie des collections du SCD est la suivante:

	<i>Ouvrages (volumes)</i>	<i>Ouvrages (titres)</i>	<i>Abonnements français</i>	<i>Abonnements étrangers</i>	<i>Total abonnements</i>
BU de Bron	237000	171500	521	397	918
BU Chevreul	143000	110600	358	171	529
<i>Total</i>	<i>380000</i>	<i>282100</i>	<i>879</i>	<i>568</i>	<i>1447</i>

Le SCD propose également l'accès à plus de 13850 périodiques électroniques, et est abonné à 42 bases de données (11 françaises, 31 étrangères).

3.2 La collaboration avec les enseignants-chercheurs

En 2007 se sont réunies **six commissions scientifiques consultatives**

- Economie,
- Histoire-Géographie-Tourisme-Histoire de l'art,
- Langues,
- Lettres-Linguistique-Musicologie-Arts du spectacle,
- Psychologie-Education,
- Sociologie-Anthropologie-Infocom.

Outre le traditionnel bilan des acquisitions par discipline, ces réunions ont été l'occasion de travailler à la rationalisation des abonnements, et de faire connaître la nouvelle offre de formation du SCD. Par ailleurs, le coût croissant de la documentation électronique a été

systématiquement évoqué, pour sensibiliser les composantes à la nécessité, à plus ou moins long terme, de contribuer au financement des bases de données de l'Université. La Faculté de Sciences Economiques et de Gestion participe ainsi à hauteur de 50%, à l'achat de *Business Source Premier* car cette base onéreuse est déjà acquise par le SCD de Lyon 3, pôle de référence en gestion, selon la carte documentaire lyonnaise.

Parallèlement, les bibliothécaires-acquéreurs du SCD ont régulièrement assisté aux commissions organisées par la BIU-LSH, afin de coordonner au mieux les acquisitions documentaires de niveau recherche à l'échelon lyonnais.

3.3 Vers la formalisation : adoption de la Charte documentaire et rédaction de fiches domaines

2007 a été l'année de la rédaction de la charte documentaire du SCD⁷, présentée puis validée par le conseil de la documentation du 8/11/07 et désormais consultable en ligne. Cette charte est un document public, qui détermine les priorités de constitution et de valorisation des collections. Elle aborde un certain nombre de thèmes, depuis les missions du SCD jusqu'à la politique de réseau, en passant par les principes généraux d'acquisition ou encore le traitement des dons. Cette charte inscrit clairement le SCD dans la carte documentaire lyonnaise, et permet de préciser plusieurs points, notamment la politique de signalement et de conservation des mémoires, ou les règles de désherbage.

Dans la droite ligne de cette charte documentaire et de la réflexion menée depuis plusieurs années sur les collections, les acquéreurs ont établi, dans le courant de l'année 2007, un document de synthèse pour chaque discipline enseignée à l'Université. Cette « fiche-domaine » regroupe trois types de données :

- le public (nombre d'étudiants, répartition par cycles, thématiques de recherche...)
- les collections (volumétrie titres / exemplaires, âge et niveau du fonds, part des différents supports, répartition entre libre-accès et magasin, environnement documentaire...)
- l'usage (taux d'emprunt des ouvrages, statistiques de consultation des documents en magasin, statistiques d'utilisation de la documentation électronique...)

Cette évaluation assez fine a permis une analyse des besoins et des pratiques, après une phase de lourds chantiers sur les collections (désherbage, recotation, déménagements, intégration de bibliothèques), qui débouchera naturellement sur des décisions de politique documentaire pour chaque discipline.

Les services documentaires lyonnais en LSH (SCD Lyon 2 et 3, bibliothèque de l'ENS-LSH-BIU, centre documentaire de l'IEP, bibliothèque de la Faculté Catholique, SCD de l'IUFM) se sont parallèlement engagés dans une démarche d'échange et de mutualisation pour mettre en place des indicateurs communs, et à terme une politique documentaire concertée.

3.4 Accroissement du nombre de ressources en documentation électronique : vers une stabilisation⁸

Après 5 années de développement important, le nombre de nouvelles bases de données sélectionnées a ralenti (4 nouveaux titres) pour laisser place à une politique d'extension de l'accès à l'intégralité des contenus des bases Cairn et Source OCDE. En raison de l'inflation importante des coûts des bases de texte intégral, la diminution du nombre de nouvelles acquisitions n'a cependant pas ralenti l'augmentation des dépenses d'acquisition (190 000 euros, soit + 15%).

7 Annexe – La Charte documentaire

8 Annexe – Evolution des dépenses de la documentation électronique de 2004 à 2007

En 2007, la quasi-totalité des disciplines ont disposé d'au moins une base couvrant tout ou partie de leur spectre thématique. 49% des bases signalées étaient en accès libre.

Disciplines	Bibliographies et sommaires	Dictionnaires et encyclopédies	Texte intégral (revues, livres, textes)	Statistiques et données factuelles
Toutes disciplines confondues	46	43	43	1
Anthropologie et sociologie	10	3	8	1
Arts	7	3	5	0
Droit	3	0	4	0
Economie et gestion	4	0	12	3
Géographie, tourisme et urbanisme.	6	3	6	1
Histoire et archéologie	4	3	4	1
Information et communication	3	3	6	1
Lettres, langues, linguistique	16	7	18	0
Psychologie et neurosciences	19	2	9	0
Sciences de l'éducation	6	3	7	1
Sciences politiques	5	3	5	3

3.5 Poursuite de la constitution du catalogue de l'Université ⁹

Le catalogage des collections dans le Sudoc s'est évidemment poursuivi en 2007, pour atteindre **204 776 localisations** fin décembre. Les acquisitions courantes constituent le gros de ce travail de signalement, mais cette année a vu également un effort particulier porter sur la mise à jour des états de collections des revues papier, pour mettre en conformité le catalogue local et national avec les résultats de l'inventaire des périodiques mené en début d'année.

Les mémoires de maîtrise / master, auparavant déposés à la bibliothèque Interfacultés, ont rejoint les collections de la BU de Bron et ont commencé également à être traités. Dès l'automne, les travaux des étudiants de sociologie ont fait leur apparition au catalogue : sont désormais signalés dans le catalogue local tous les mémoires de 2007 de la Faculté d'anthropologie et de sociologie déposés à la BU et ayant obtenu une note supérieure ou égale à 16/20.

Le SCD a poursuivi l'intégration et le signalement du fonds LIRE, et des collections du CERAN, arrivées à la BU Chevreul début septembre 2007 (180 ouvrages catalogués et mis en magasin). Enfin, dans le souci de contribuer à la visibilité des collections des centres de recherche, le SCD a également entrepris en 2007 la rétroconversion des fonds du CRTT (Centre de recherches en traduction et terminologie) ; un peu plus de 900 exemplaires de ce centre étaient signalés fin décembre dans le catalogue.

⁹ Annexe -Nombre de localisations dans le SUDOC de 2004 à 2007

3.6 La conservation des collections

Comme les années précédentes, une part significative du budget a été consacré à l'entretien et la conservation des collections papier : **1 521 volumes** ont été reliés en 2007 (954 ouvrages, 567 périodiques) pour un montant total de **40 836 euros**.

Le SCD a par ailleurs travaillé à proposer un cahier des charges pour que soit lancé, fin 2007, un marché pour les travaux de reliure de l'Université.

4 - Des projets novateurs en informatique documentaire

4.1 L'étude pour un nouveau Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB) et un partenariat renforcé.

Aucune nouvelle informatisation n'ayant été budgétée dans le Contrat quadriennal 2007-2010, il importait pour le SCD de procéder à une étude des possibilités de réinformatisation, avant d'y être brutalement contraint, la solution de remplacement proposée par la société Ever (SIGB et portail Flora) ne convenant pas au SCD.

Le SCD Lyon 2 désirait s'approprier pleinement son outil de travail (connaissance du contenu des tables et des champs de la base de données notamment). Il a mis en place l'étude d'une solution libre en partenariat avec les autres organismes documentaires de l'Université (Maison de l'Orient méditerranéen, Institut des Sciences de l'Homme, Institut d'Etudes Politiques).

L'année 2007 a donc été celle de la rédaction du cahier des charges, mais aussi celle d'une activité accrue au sein du groupe de travail SIGB libre (SIGBL). Le groupe s'est ensuite élargi aux SCD Lyon 1, Lyon 3, Savoie et à l'Enssib. Pour permettre une coopération entre ces structures, une gestion de projet Enssib d'élèves conservateurs, a été supervisée par le SCD Lyon 2. Ce travail a proposé des pistes de mutualisation entre les partenaires du groupe.

Le groupe SIGBL est entré dans une phase d'action concrète, avec une limitation de ses travaux à deux logiciels libres (Koha et Evergreen) à tester en 2008, dans les différentes bibliothèques du groupe. En juin 2007, une visite a été organisée au SAN Ouest Provence, afin de voir en production, la version 3 de Koha. L'objectif du SCD Lyon 2 pour fin 2008, est d'effectuer le choix d'une réinformatisation en libre ou non.

En parallèle à ce projet, la gestion courante du SIGB Loris d'Ever a continué avec la mise en place de la prolongation des prêts et la modification du format de catalogage Unimarc. Le module récolement (non acquis lors de l'informatisation) n'a pas été acheté en raison de son coût et des projets SIGBL.

4.2 L'acquisition d'un métamoteur : Webfeat

Le second projet important en matière d'informatique documentaire est le projet d'acquisition d'un **métamoteur** couplé à un résolveur de liens et à un système de gestion des ressources électroniques (**ERMS ou Electronic Resource Management System**). Cette acquisition discutée depuis 2006, a donné lieu en 2007 à la rédaction d'un cahier des charges suivi d'un appel d'offres. Malheureusement, le marché a été déclaré infructueux, en raison de l'absence de concurrence (un seul soumissionnaire) et du coût extrêmement élevé de la proposition.

Le SCD, conscient de la nécessité d'implanter ce service de requête multibases (le nombre de ressources électroniques nécessaires dans une Université pluridisciplinaire étant en effet important) a pris un abonnement au service *Webfeat* auprès de la Société Ebsco, détentrice du

marché de périodiques de l'Université. Il ne s'agit là que d'un métamoteur, qui n'offre pas tous les services demandés lors de l'appel d'offres précédemment déclaré infructueux.

Pour pallier les manques de cet outil, la responsable des ressources électroniques pilote actuellement un groupe technique du Consortium national Couperin sur les ERMS. Le travail de ce groupe pourrait à terme favoriser l'achat, l'abonnement à prix intéressant ou l'adoption d'une solution libre pour un ERMS choisi sur des critères précis. D'autre part, le développement de *connecteurs* (programmes informatiques permettant d'interroger chaque ressource) devrait rendre le métamoteur totalement opérationnel en 2008.

4.3 L'achèvement de la mise à niveau du matériel¹⁰

L'année 2007 voit l'achèvement des mises à niveau des matériels et la réalisation des commandes informatiques prévues dans le cadre du Contrat quadriennal. A l'exception des cinq postes du service d'informatique documentaire basé à Bron changés et terminant par là-même le renouvellement des matériels professionnels, le reste du matériel acquis à la fin de l'année, sera déployé en 2008¹¹ :

- **l'équipement des salles de formation** : à Bron, 20 postes dans la salle de travaux . A Chevreul, 20 postes sous Windows permettront de mieux rentabiliser une petite salle de formation, jusqu'à maintenant sous-utilisée, en raison de la non-compatibilité du système d'exploitation Apple avec des logiciels ou des ressources électroniques faisant précisément l'objet de formations. Ces équipements seront complétés par le logiciel *IDM Class* commandé sur le budget 2007 et spécialisé pour les formations (prise en main à distance d'un poste ou de plusieurs postes, pour diffuser des séquences de recherche, donner un exemple, etc.)
- **deux bornes de prêt**, l'une pour la BU de Bron, l'autre pour la BU Chevreul, afin de fluidifier les opérations de prêt.
- le matériel nécessaire à l'installation de **copieurs multifonctions** permettant l'harmonisation des services entre Bron et Chevreul. A la BU de Bron, il est en effet impossible d'imprimer ou de payer les copies avec la carte cumul, comme cela se fait partout ailleurs dans l'Université.

4.5 Une intensification des services documentaires offerts sur le Web.

4.5.1 La rubrique « documentation » dans les portails institutionnels

La rubrique « documentation » de l'Intranet Lyon 2 a été créée en début d'année, ciblant particulièrement les enseignants et le personnel de l'université. La documentation a ainsi une rubrique de premier niveau sur les trois portails institutionnels.

4.5.2 Les services en ligne

A cette occasion, des formulaires des nouveaux services à distance ont été mis en ligne :

- demande de prêt entre bibliothèques,
- demande d'envoi d'articles ou de livres d'un campus à l'autre,
- demande d'acquisition

et un fil RSS a été créé sur les actualités documentaires de chaque portail.

Dans la perspective du changement de version du CMS ksup (Content Management System), une réflexion a été menée sur la réorganisation des informations documentaires dans le Webetu et sur des profils de diffusion sélective de ces informations (exemple : un étudiant en

¹⁰ Annexe - Nombre de postes informatiques professionnels de 2004 à 2007

¹¹ Annexe - Nombre de postes informatiques publics de 2004 à 2007

M1 de psychologie qui s'identifie sur le Webetu pourrait ne voir remonter dans un premier temps que les informations documentaires destinées à son niveau et à sa discipline).

4.5.3 L'alimentation collective

En interne, l'alimentation des pages documentaires devient réellement collaborative, avec une répartition de la mise à jour et de la création des pages, en fonction des compétences de chacun au sein du SCD : création de la plupart des actualités par la chargée de communication, mise en ligne des nouvelles acquisitions par une bibliothécaire, actualisation des informations sur les ressources électroniques par la responsable de la documentation électronique, gestion des demandes émises *via* les formulaires par les personnels des services aux usagers.

5 - Une communication et une valorisation renforcées

5.1 La communication du SCD envers son public

Le guide lecteur commun aux deux bibliothèques universitaires, reste toujours en 2007, le principal vecteur d'information auprès du public. Grâce à l'aide technique du service communication de l'université, ce guide évolue dans sa mise en page et dans sa forme (version anglaise). Il est toujours accompagné de fiches spécialisées selon les domaines scientifiques des collections. Mais la grande nouveauté 2007 est l'utilisation de marque-page thématiques pour relayer une information ponctuelle (horaires spécifiques vacances, ..) ou mettre en valeur une documentation précise (Base de données; ..).

Ont été réalisés :

- 12 800 guides lecteurs 2006-2007 ou fiches thématiques
- 5 000 marques-pages pour un rappel des horaires et des règles de prêt

5.2 La diversification des supports

La grande nouveauté 2007 est le film de valorisation sur les ressources documentaires, réalisé grâce à l'aide financière du service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO) et du service communication de l'université. Ce film de quatre minutes est depuis janvier 2008, intégré au cédérom distribué aux lycéens et aux futurs étudiants de Lyon 2. Il est aussi accessible depuis le portail web de Lyon 2. Les BU participent à leur tour, à la mise en valeur collective de l'Université.

5.3 L'ébauche d'une identité visuelle

Une autre nouveauté 2007 est l'identité visuelle dont s'est doté le Service Commun de documentation. Cette identité intégrée à l'identité institutionnelle de Lyon 2, est déclinée en badge obligatoire en service public avec une double fonction :

- Valoriser l'aspect « conseil » ou « aide » que peut apporter le personnel
- Repérer les moniteurs étudiants au milieu de leurs homologues étudiants

Cette identité visuelle devrait évoluer pour devenir une identité graphique sur tout support.

5.4 La consolidation de la communication interne

Après la création d'un trombinoscope et l'amélioration du partage collaboratif des documents internes, **le journal interne @ctu.BU** a continué à maintenir le lien entre les sites, à informer le personnel sur les projets en cours et à expliquer la stratégie de la direction.

9 numéros mensuels accompagnés le plus souvent d'un « dossier du mois » professionnel :

- *Le SIGB libre, la LOLF, la conservation partagée des périodiques, le B2i et le C2i, le SUDOC, Couperin, les autorités du catalogue.*

Ce dossier du mois rédigé par le personnel « expert » du sujet, a une double utilité : faire le point sur une question professionnelle et valoriser l'action d'un service. Ces documents synthétiques servent aussi en interne, à la formation professionnelle.

5.5 Un coup de projecteur sur l'activité des services : le rapport d'activité 2006

Pour la première fois, le Service Commun de Documentation a rédigé un rapport d'activité, reprenant et analysant les données de 2006. Outre la présentation d'éléments quantitatifs, ce rapport offre une photographie des services, des publics desservis, des moyens humains et financiers donnés au SCD. Ce rapport sert d'année de référence après trois années de restructuration et surtout, après l'ouverture du nouveau bâtiment Chevreul. Suite à son approbation, il sera mis à la disposition de la communauté universitaire et professionnelle via le web. Le SCD de Lyon 2 rejoindra ainsi la plupart des Services Commun de Documentation universitaires en récapitulant ses activités et en élaborant des tableaux de pilotage.

5.6 La rédaction d'articles professionnels

Toujours dans sa dynamique de mise en valeur, l'encadrement du SCD s'est investi dans la rédaction d'articles à destination de la communauté professionnelle :

- Gayral, Caroline. L'Intégration des bibliothèques d'UFR par les SCD: suggestion, possibilité ou nécessité ? L'exemple de Lyon 2 , *Bibliothèque(s)*, n°30
- Isabelle Bontemps, Camille Espiau et Caroline Gayral. Pleins feux sur ..le SCD de Lyon II : après des réalisations structurantes : cap sur les services et la mutualisation en 2007, *Arabesques*, n°46
- Françoise Barré et Camille Espiau. Réflexions sur le SIGB libre, *Archimag*, n°210.

D'autres articles sont en préparation pour 2008.

5.7 Des interventions extérieures

Cette mise en valeur de l'expertise et du professionnalisme du personnel du SCD se retrouve dans les sollicitations diverses, pour participer à la formation professionnelle des jeunes collègues dans les écoles spécialisées, ou dans des jurys de concours. Ainsi en 2007, l'encadrement du SCD a assuré **99 h d'interventions extérieures** aussi bien sur la stratégie d'établissement, le management du personnel, la politique documentaire, mais aussi, les archives ouvertes ou la documentation électronique. Ce chiffre montre bien l'étendue des compétences du personnel du SCD.

A noter : ces interventions sont assurées sur temps libre, en dehors du temps de service.

5.7 Accueil de stagiaires

Le SCD de Lyon 2 a une longue tradition dans l'accueil de stagiaires de tout niveau qui souhaitent découvrir le métier ou compléter leur formation par un travail de terrain.

En 2007, trois stagiaires sont venus perfectionner leurs pratiques ou s'initier au métier:

- un élève-conservateur durant 1 mois
- un aide-magasinier pendant 2 mois
- une élève de 3^{ème} en stage découverte du monde professionnel

Trois groupes de stagiaires conservateurs ont réalisé un dossier « collections » :

- « *Evaluation du fonds de niveau L en sciences économiques* »,
- « *Evaluation de la consultation sur place des périodiques de droit* »
- « *Redéfinition du fonds de généralités de la BU de Bron* »

En début d'année, le SCD a accueilli deux groupes de 20 élèves conservateurs et un groupe de 20 stagiaires bibliothécaires de l'enssib.

5.8 Le SCD à l'heure internationale

Les bibliothèques universitaires font désormais partie du programme des délégations étrangères, en visite ou en court séjour à l'université. C'est ainsi qu'ont été accueillies en 2007, une délégation d'enseignants et d'administratifs de l'Ontario, le vice-président et sa délégation de l'Université de Pékin, et une forte représentation de l'Université de Shanghai. A cette occasion et pour aider aussi les visiteurs français, des fiches de présentation des bibliothèques (bâtiment, collections, organisation dans l'espace..) ont été créées avec versions française et anglaise, en attendant une plaquette couleur, prévue en 2008.

Rien qu'à la BU Chevreul, le nombre total de ces visites, plus les visites professionnelles de collègues français ou étrangers (par exemple, le Duché du Luxembourg) a permis d'accueillir **217 personnes** au cours de 15 visites.

6 - Les bâtiments

6.1 La Bibliothèque Universitaire de Bron

L'année 2007 a été caractérisée par la fin du réaménagement de cette bibliothèque. Le chantier commencé en 2003, de dépoussiérage, de mise à niveau des collections et de restructuration des espaces, prend fin.

L'acquisition et l'installation de rayonnages Borgeaud et de chaises colorées, ont permis d'harmoniser le mobilier tout en donnant une plus grande visibilité aux collections.

- Coût : 22 712 euros.

Il est complété par une nouvelle signalétique suspendue, en attendant un plan directionnel d'ensemble prévu en 2008.

En parallèle à ce coup de neuf, le mobilier des services internes a été changé, rendant ainsi le cadre de travail du personnel, plus fonctionnel et plus plaisant.

6.2 La Bibliothèque Universitaire Chevreul

6.2.1 Infractions répétées dans ce bâtiment

La BU Chevreul a été voulue par ses concepteurs, très ouverte sur la ville. Entièrement vitrée sur la rue, son entrée est visible et très accessible, ce qui explique en partie son succès. Les équipements informatiques du rez-de-chaussée en particulier, suscitent des convoitises : infractions et vols à répétition. Outre des interventions régulières de la part du personnel de sécurité, ces vols représentent un coût pour le service. Espérons que le renforcement des vitres et de la porte d'entrée la nuit, suffisent à protéger ce bâtiment.

6.2.2 Le pôle Lettres-Musicologie

Par manque de place dans le nouveau bâtiment inauguré en 2006, les locaux des petites bibliothèques de Lettres et d'Histoire de l'art, sont devenus **le pôle délocalisé de Lettres et Musicologie**. Mais le tassement des collections et des lecteurs dans 385 m2 devenait de plus

en plus problématique. Le SCD avait demandé dans le contrat 2003-2006, la rénovation de locaux adjacents afin d'offrir un espace correct aux collections de musicologie. Cette opération n'ayant pu être réalisée en 2006, elle a été inscrite au contrat 2007-2010. En novembre 2007, les services techniques de l'université ont commencé cette réhabilitation, avec une ouverture prévue début 2008.

7 - Personnels

7.1 Les ressources humaines¹²

Mutations et retraites ont jalonné l'année 2007.

- 3 conservateurs sont partis à la retraite ainsi qu'un ingénieur d'étude. Ce dernier support a été transformé en poste de conservateur.

Les arrivées se sont étalées comme suit :

- 1 conservateur a été nommé le 01/07/07.
- 2 conservateurs ont été nommés le 01/09/07.

Le pourvoi du dernier poste de conservateur a été reporté début 2008.

- 2 bibliothécaires adjoints spécialisés sont partis à la retraite. Un des postes a été pourvu au mouvement le 01/09/07. Le second poste est toujours vacant et un personnel sous contrat a été nommé sur ce support jusqu'à la fin de l'année universitaire.
- 2 magasiniers ont été nommés au SCD suite à un départ à la retraite et à un congé parental. Les postes ont été pourvus le 01/09/07 et le 10/10/07.

Promotion

- 1 conservateur 2eme classe promu conservateur 1er classe au 01/01/2007.

7.2 Le recours massif à du personnel vacataires

Il est indispensable d'employer des vacataires pour assurer l'ouverture des deux bibliothèques universitaires selon la même amplitude horaire. Il faut rappeler que la programmation liée à la construction de la BU Chevreur, préconisait une ouverture identique à la BU de Bron : elle nécessitait la présence de 33 titulaires. Or le chiffre de **22,9 ETP titulaires** n'a pas été dépassé. Dans ces conditions, le recours massif au monitorat étudiant est donc obligatoire.

L'étude approfondie des flux hebdomadaires (parfois quotidiens) a permis de mieux cibler les périodes de l'année, les jours de la semaine et les heures dans une journée, qui nécessitaient le plus la présence de personnel supplémentaire.

En 2007, **12 461 heures** ont été nécessaires sur l'ensemble des deux BU, réparties simultanément sur deux équipes (25 vacataires). Les étudiants sont recrutés prioritairement à partir du niveau M. Ce travail est très apprécié par les étudiants : il se situe sur leur lieu d'étude ce qui limite leurs déplacements, leur planning de présence est adapté à leurs impératifs d'étude, et ce qu'ils apprennent dans le cadre de leur activité est souvent très utile pour leurs propres recherches documentaires.

Pour le SCD, ce personnel a aussi de nombreux avantages : les étudiants sont très disponibles et s'adaptent facilement à des heures de travail éclatées sur la semaine, ils connaissent bien le

¹² Annexe - Répartition du personnel par corps et par statut
Annexe - Répartition du personnel en ETP et par filière

milieu universitaire et les étudiants et peuvent ainsi avoir un regard critique sur les activités qui leurs sont confiées.

Par contre, les étudiants travaillent afin d'avoir un revenu régulier chaque mois, et il est souvent difficile de leur expliquer qu'à certaines périodes nous n'avons pas besoin d'eux.

Cependant ce recrutement est lourd en temps et en budget :

- les étudiants ne peuvent être recrutés pour une période supérieure à 6 mois, ce qui implique deux équipes et deux recrutements par an, un par semestre
- chaque semestre une semaine est consacrée par le personnel du SCD à la formation des vacataires : cette formation a coûté en 2007 près de 12 461€ (3118h de formation). En effet suivant les postes occupés par les vacataires il faut entre 15h et 22h de formation par vacataire. Formation qui n'est jamais réellement rentabilisée puisque les personnes formées ne peuvent plus travailler pour l'Université avant un délai de 22 mois.

Dans ce coût, le travail du personnel titulaire qui assure la formation, n'est pas décompté .

Ce budget pourrait être divisé par deux s'il était possible de garder les vacataires de septembre à juin.

7.3 La formation continue du personnel

En 2007, le plan de formation du SCD avait mis l'accent sur les collections et le traitement documentaire, ainsi que les nouvelles technologies et l'informatique. Le bilan 2007 à partir des données de LAGAF, montre que 50 personnes ont suivi des formations représentant 117 jours-stagiaires. Le nombre de jours de formation par agent en fonction correspond à 2,04 pour les catégories A, 1,44 pour les catégories B et 0,82 pour les catégories C. Au total, **71,43%** du personnel a suivi au moins 1 j de formation dans l'année, contre **53,52% en 2006**. L'augmentation de formation suivies par des cat. C s'explique par les formations au bureau virtuel, proposées en début d'année. Il y a toujours une grande faiblesse dans l'offre de formation bibliothéconomique pour ces agents.

A noter : une formation particulière à la mise en œuvre d'une politique documentaire raisonnée, réalisée sur site grâce au soutien financier de Médiat Rhône-Alpes, les 24 et 25 septembre. Cette formation a été suivie par tous les acquéreurs et son encadrement, soit **18 personnes**.

Dans la dynamique d'ouverture à l'international, 3 personnes (1 cat A et 2 cat B) ont participé aux rencontres avec des bibliothécaires suisses, durant 2 jours à Genève. Au programme : visites de bibliothèques universitaires et de lecture publique, discussions et échanges avec les collègues helvètes.

7.4 La formation du personnel à la recherche documentaire

Cette formation indispensable pour maintenir l'efficacité et la pertinence des renseignements aux usagers, est assurée en interne par le service Formation aux usagers.

Formation des vacataires étudiants :

Comme les années précédentes, ce service a formé les vacataires étudiants qui complètent les équipes de titulaires pour assurer les fonctions d'accueil et de renseignements bibliographiques des deux bibliothèques.

En terme d'effectifs, cela représente deux équipes de vingt-cinq étudiants, soit plus de **3 000 h de formation**.

Formation des personnels titulaires :

Le service Formation a poursuivi son action de formation et de mise à niveau des connaissances des personnels titulaires en matière de ressources documentaires, en partenariat avec la personne chargée de la gestion des ressources électroniques : formation à des ressources électroniques nouvellement acquises ou mise à niveau sur des ressources déjà connues : Factiva, SourceOCDE, Doctrinal, CSA, EU, ... par exemple.

Ces formations sont nécessaires pour offrir un renseignement bibliographique de qualité aux usagers. Elles ne sont pas comptabilisées dans les statistiques générales de la formation continue du personnel.

7.5 Une ouverture et une confrontation à d'autres pratiques

Le SCD Lyon 2 souhaite s'ouvrir à d'autres pratiques professionnelles en instaurant pour son personnel, des visites hors les murs. Ces visites se sont déroulées aussi bien auprès de nos partenaires de Lyon 2 pour renforcer nos liens, que dans des établissements de lecture publique, remarquables par leur architecture ou leurs nouveaux services.

Quatre bibliothèques lyonnaises, ont reçu à chaque fois, de 20 à 30 personnes du SCD :

- la Bibliothèque de la Maison de l'Orient méditerranéen
- la Bibliothèque de Lettres et langues de l'Université Lyon 3
- la Médiathèque de Vénissieux
- la Médiathèque Marguerite Duras (Lyon 8ème)

Ces visites rencontrent un grand succès auprès du personnel, toutes catégories confondues. Elles témoignent d'une curiosité professionnelle et d'une forte dynamique interne.

8 - Les moyens financiers

8.1 Le budget¹³

Le Budget initial voté pour l'exercice 2007 se monte à 1 739 054 euros ventilés ainsi au sein des trois masses budgétaires :

- 251 519 euros pour la masse du personnel
- 1 320 535 euros pour la masse fonctionnement
- 167 000 euros pour la masse investissement

Après DBM de reports de crédits et prélèvement sur le fonds de roulement afin d'alimenter la rubrique 6811 (dotation aux amortissements), les crédits ouverts se sont élevés à 2 064 840 euros. Les crédits destinés au premier équipement de Chevreur ne sont pas comptabilisés.

Les recettes :

Les recettes initialement prévues s'élèvent à 1 739 054 euros. Les recettes constatées sont de 1 709 417 euros. Cela représente **98% de réalisation** de nos prévisions.

Le SCD a perçu 35 000 euros de subvention de la région alors que la part attendue était de 70 000 euros.

Les dépenses

Personnels :

Les dépenses de vacataires, de personnels CES et CEC (rubriques 63 + 64 + 6588 FPS) se sont élevées à 184 932 euros.

13 Annexe- Le budget 2007

La masse de dépenses de personnel représente 10.63% des dépenses du SCD sur 2007. En 2006, les dépenses de personnels se sont élevées à 13.57% des crédits dépensés.

Documentation :

La partie documentation regroupe les achats d'ouvrages et d'abonnements, la documentation électronique, les frais de reliures et la participation à la BIU. Cette part s'élève à 946 494 euros, soit 54.41% des dépenses.

Les frais de formation des personnels :

L'ensemble des dépenses sur ce poste s'élève à 3 529 euros. Cette somme comprend exclusivement les déplacements et les frais de nuitées et de repas.

Elle représente 0.20 % de l'ensemble des dépenses de l'exercice.

8.2 Fonctionnement

Les dépenses rattachées au fonctionnement (hors documentation et formation) se sont élevées à 435 436 euros. La masse fonctionnement du budget du SCD représente 25.03% des crédits dépensés.

Equipement :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 169 311 euros.

L'investissement représente 9.73 % de l'enveloppe du budget exécuté.

8.3 La dotation du SCD à la BIU

Par la convention de 2000, les SCD Lyon 2 et Lyon 3 sont tenus de participer au fonctionnement de la Bibliothèque InterUniversitaire (BIU), située à Gerland. Cette participation se traduit par le reversement des droits de bibliothèque des étudiants de M et de D, inscrits dans les filières correspondant à ses pôles de références documentaires et de la partie de la subvention normée, afférente à ces étudiants.

En 2007, le nombre d'étudiants étaient de 1 438 et la somme reversée à la BIU, s'est élevée à 65 400 euros.

8.4 Analyse des dépenses par CR

Un tableau joint présente les crédits ventilés par CR .

Ce document permet de comparer l'évolution des dépenses du Services Commun de Documentation.

La consommation des crédits du SCD en fonction des crédits ouverts (après DBM) et hors crédits Chevreul s'élève à 84.25% des crédits ouverts hors report des crédits « Chevreul » (79% avec report de ces crédits).

9 - Le SCD dans le paysage lyonnais

9.1 Le Schéma régional de l'Enseignement Supérieur

Le SCD a formulé dès fin 2006 trois demandes de financement à la Région, dans le cadre du Schéma régional de l'enseignement supérieur (SRES), qui est maintenant aligné sur la durée des contrats quadriennaux passés avec l'Etat, après être passé par une phase expérimentale de contrat bisannuel (2005-2006) :

- une demande de financement pour le recrutement de moniteurs étudiants pour l'extension des horaires d'ouverture du SCD, principalement de la BU Chevreul.
- une demande de financement et de partenariat avec l'ENSSIB pour le tutorat des TD de la formation transversale DOC-TICE pilotée par FILTRE en L1, ce tutorat intégrant, à côté des personnels du SCD, des étudiants en Master d'informatique documentaire de l'ENSSIB dans une démarche croisée de professionnalisation des mastérants et d'aide à la réalisation des formations conçues par le SCD.
- une demande de financement et de partenariat avec l'ENSSIB de même type pour la formation au niveau M (M1 et M2).

Le calendrier des formations des mastérants de l'ENSSIB comme leurs obligations en terme de stage de fin d'étude à partir de juin, n'a pas permis d'organiser un tutorat de type professionnalisant en partenariat avec le SCD, tant au niveau L qu'au niveau M (avec des interventions prévues de septembre à fin décembre).

L'organisation et le coût du tutorat a donc été entièrement relayé par l'Université, qui a associé le SCD à la maîtrise d'ouvrage du projet global et lui a confié la maîtrise d'oeuvre de la partie documentaire.

Des trois projets SRES formulés par le SCD, seul perdure la demande de financement du monitorat étudiant, demande récurrente également dans le volet documentaire du contrat. La demande de financement de l'Université pour le SCD entre en concurrence avec une demande équivalente de la part de SENTIER pour l'ouverture des salles informatiques.

9.2 Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur

Les directeurs de SCD et de bibliothèques des Etablissements du PRES (membres fondateurs et membres associés) ont régulièrement sollicité la gouvernance du PRES Université de Lyon, dont les statuts ont été publiés au JO le 22 mars 2007, pour intégrer la documentation dans le projet global du PRES dans un souci de mutualisation et de rationalisation des actions.

Les fiches d'objectifs communs du groupe de travail pour la documentation (GT-DOC) qui avaient été rédigées en 2006 par l'ensemble des acteurs de la documentation lyonnaise (Silo commun de stockage, augmentation des ressources électroniques d'intérêt commun, dépôts dans la même archive ouverte, étude pour un méta portail documentaire commun, observatoire des usages) ont été reprises par la société Algoé qui s'est vue confier la remise en forme du schéma directeur du PRES, incluant le projet documentaire.

Le calendrier de mise en œuvre des objectifs du PRES a été dépendant de la mise en place des structures du PRES et des recrutements nécessaires à son fonctionnement.

Fin 2007, un contact avec le Secrétaire général du PRES a permis de dégager un premier calendrier des opérations, qui porterait prioritairement sur l'acquisition concertée d'archives électroniques, et sur la réalisation de l'étude préalable pour le silo.

Dans le même temps, le groupe technique chargé de la validation des applications de la carte multi-services du PRES, qui n'est pas sans poser quelques problèmes à nos SIGB respectifs, a avancé sur les fonctionnalités qui seront opérationnelles à la rentrée universitaire 2008.

9.3 L'ARALD

L'Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation (ARALD) pilote un plan de conservation partagée des périodiques. Le SCD Lyon 2 est partie prenante et son président a ratifié la convention.

Pour lancer ce plan, le comité de pilotage auquel participe le SCD Lyon 2, a choisi de travailler sur trois corpus : la presse locale, les titres de mode, et la presse d'information générale politique et économique. Au titre de ce dernier corpus, le SCD s'est engagé à être pôle de conservation dans la région Rhône-Alpes pour **11 titres**:

- Alternatives économiques
- Cahiers français
- Courrier des pays de l'Est
- The Economist
- Far eastern economic review
- Mots
- Politix
- Pour
- Pouvoirs
- Problèmes économiques
- Revue française de science politique

Après de longs mois de phase préparatoire, ce plan régional de conservation partagée des périodiques est donc devenu opérationnel et se développera sur d'autres thèmes dans les années à venir.

Conclusion

L'ouverture de la bibliothèque Chevreul qui avait fortement bouleversé le paysage de la documentation dans l'Université en 2006, reste un moteur pour l'activité des deux bibliothèques et permet d'avoir ainsi deux lieux d'observation très différents l'un de l'autre quant à l'usage et au profil des usagers qui les fréquentent. Mais les lieux bibliothèques ne doivent pas faire oublier l'émergence de plus en plus indispensable des bibliothèques à distance qui nécessitent d'autres services, de nouvelles compétences- qui viennent s'ajouter aux anciennes mais ne les remplacent pas- et l'utilisation de nouveaux outils.

La difficulté majeure est de faire vivre des bibliothèques « traditionnelles » (celles qui offrent des documents imprimés, des places assises...) et de créer les bibliothèques du futur, avec des moyens en budget et en personnel qui n'augmentent pas suffisamment.

Quelques pistes sur lesquelles l'effort sera poursuivi en 2008 :

Le SCD améliorera la qualité des services offerts aux usagers sur place et à distance, et sera attentif à l'expression des nouveaux besoins, malgré le handicap que constitue le fait de desservir une BU par campus, avec un pôle délocalisé. Les horaires d'ouverture seront étendus en fonction des nouveaux moyens alloués pour cet objectif prioritaire relayé par le ministère et par la Région.

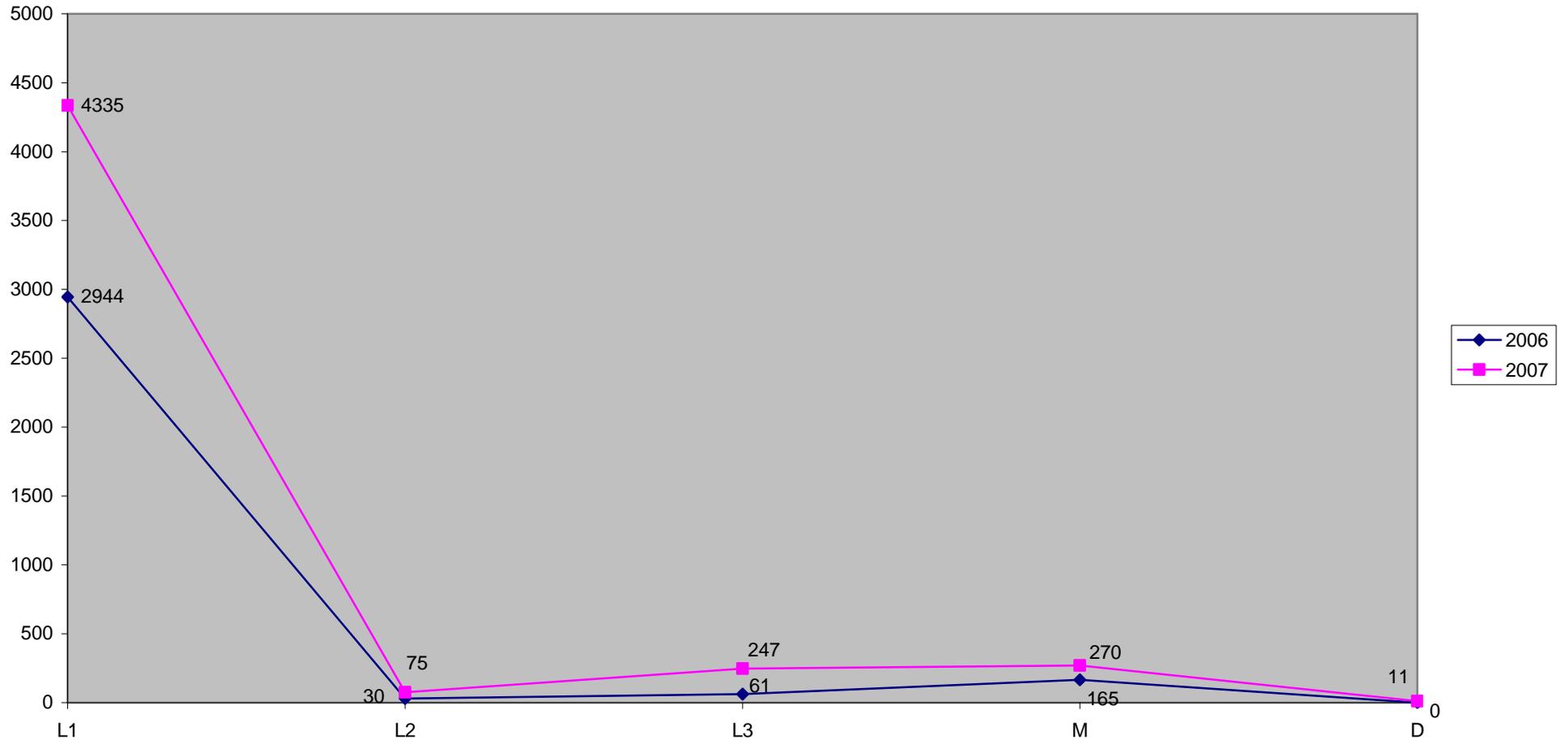
La brique documentaire a été intégrée dans le Prologue initié en 2007 et sera adaptée et réactualisée, dans un contexte dominé par le double objectif de la réussite en licence et de la professionnalisation des diplômés.

Le SCD fera d'avantage connaître les outils d'intégration mis à disposition des usagers pour faciliter la recherche documentaire plein texte (en forte augmentation au détriment de la recherche classique de références).

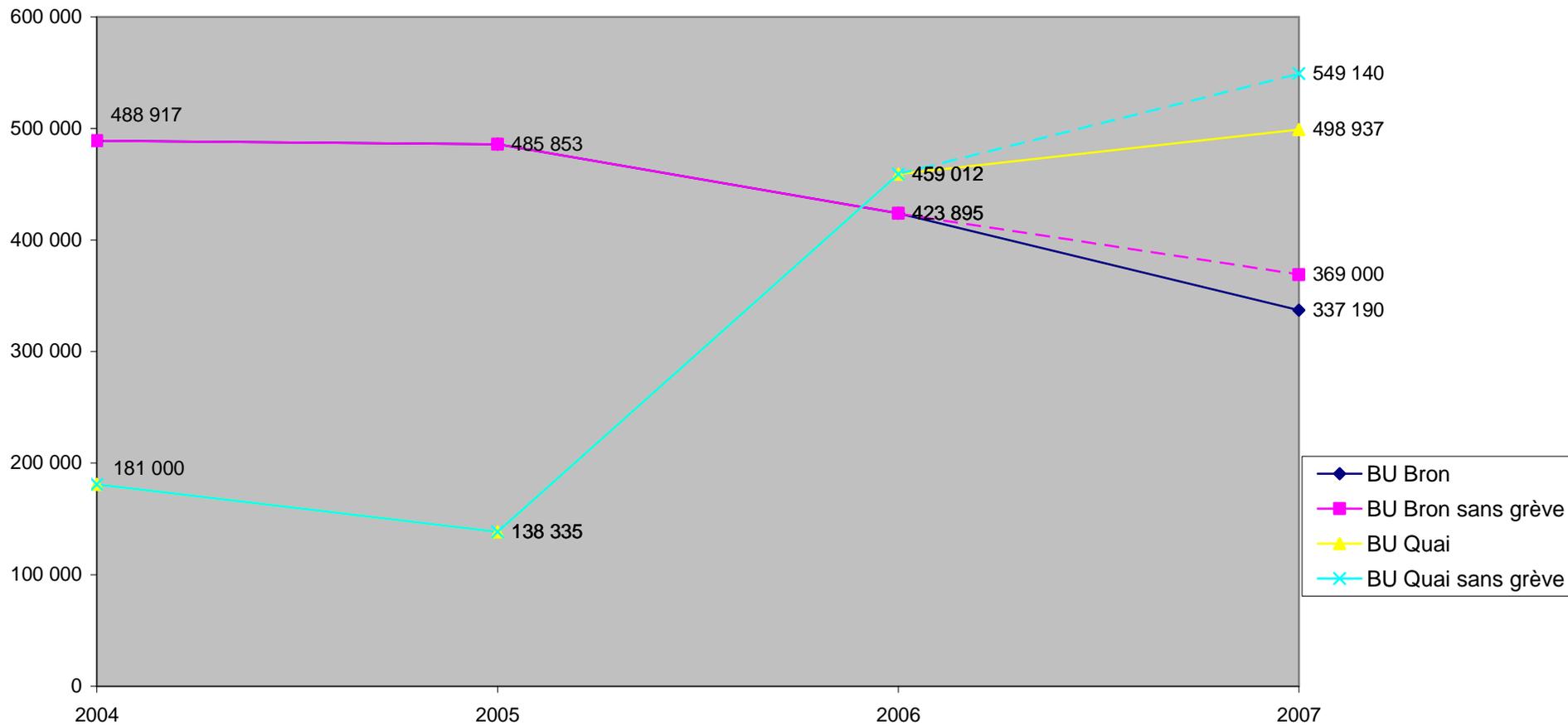
Il devra aussi, contribuer à réaffirmer la place des SHS dans le PRES au côté du SCD de Lyon 3, et négocier lors du prochain CPER la création d'une bibliothèque commune en SHS.

Annexes

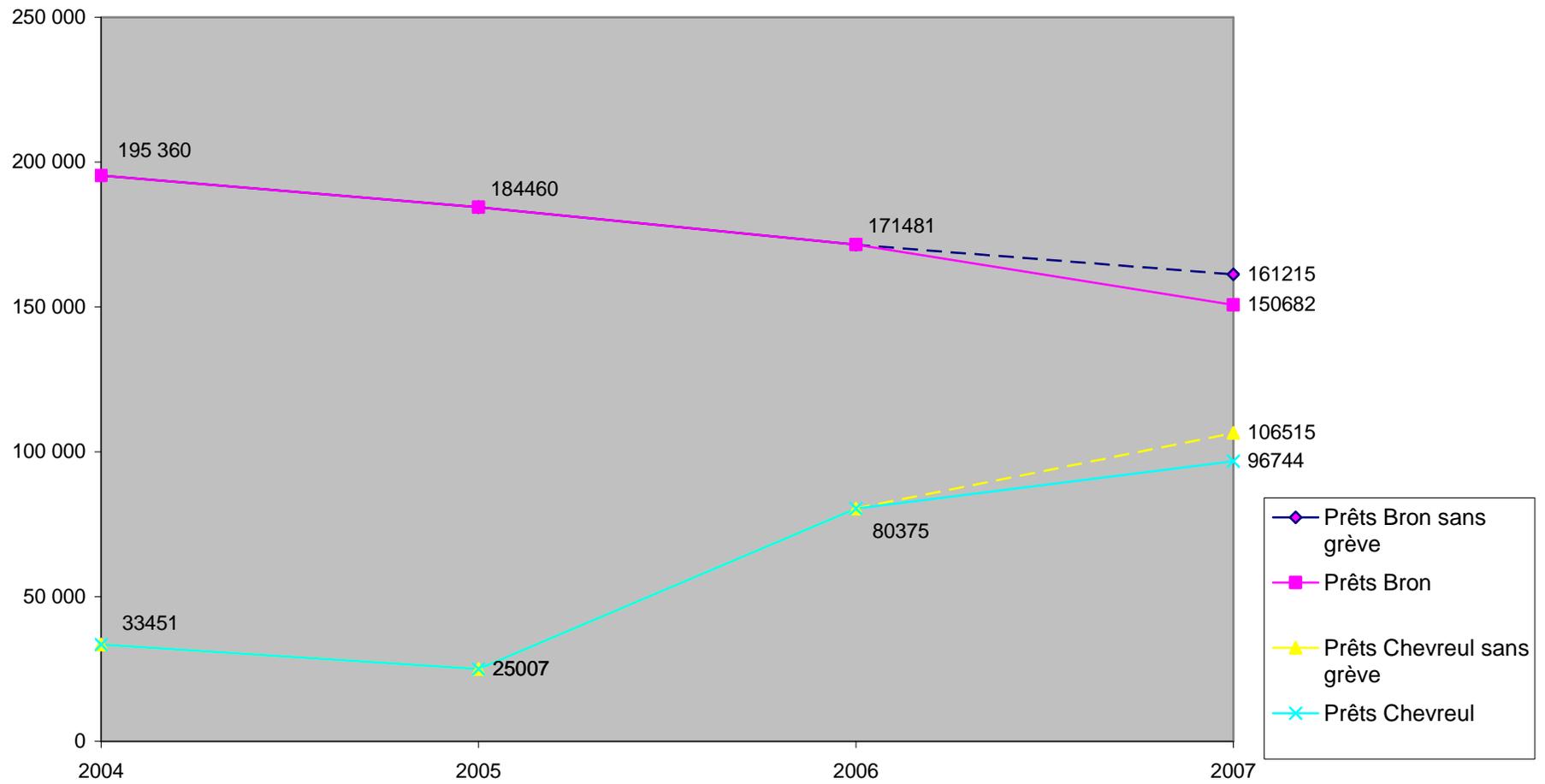
1 - Evolution du nombre d'étudiants formés de 2006 à 2007



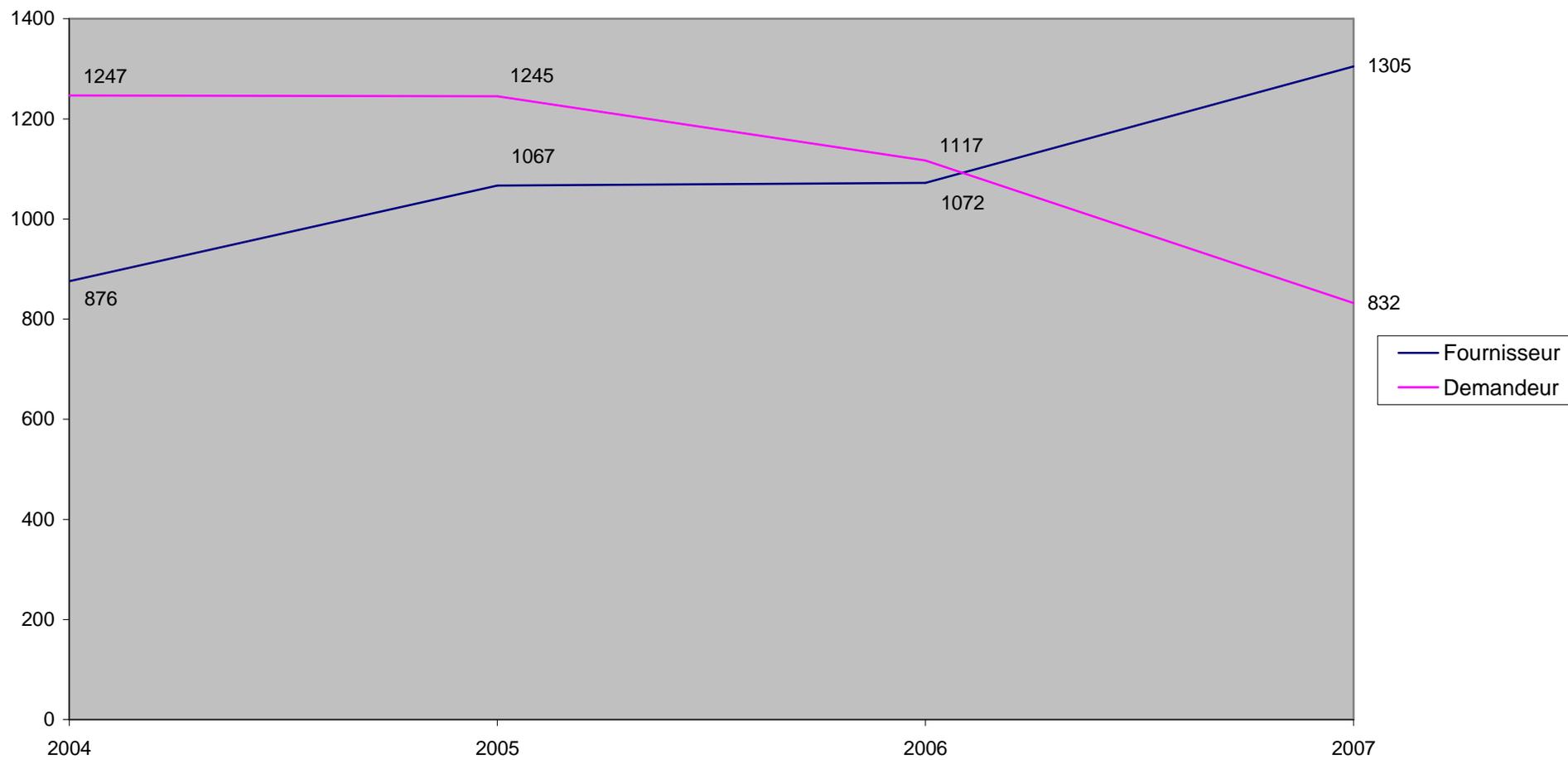
2 - Evolution des entrées de 2004 à 2007



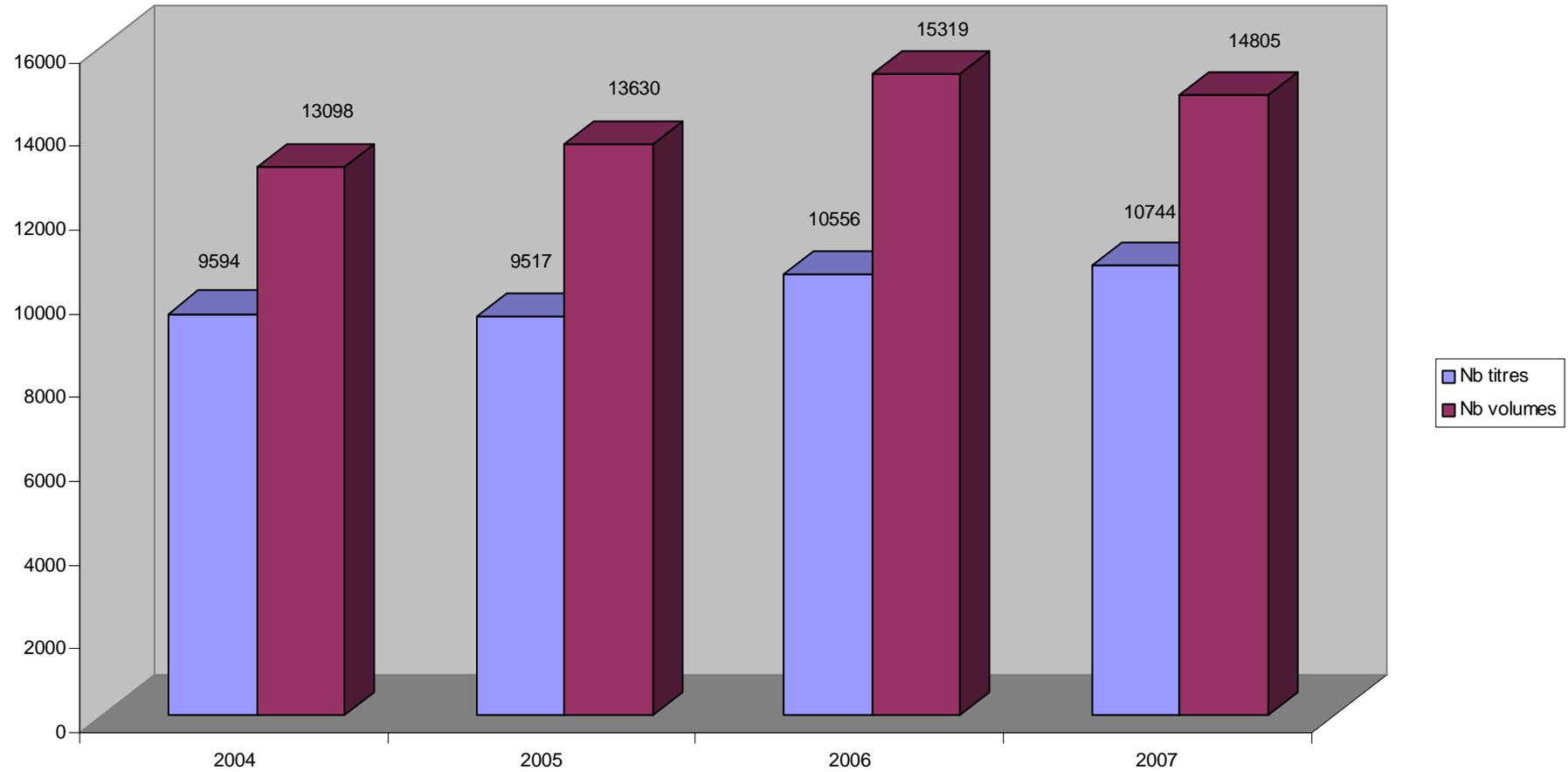
3 - Evolution des prêts de 2004 à 2007



4 - Evolution de l'activité PEB de 2004 à 2007



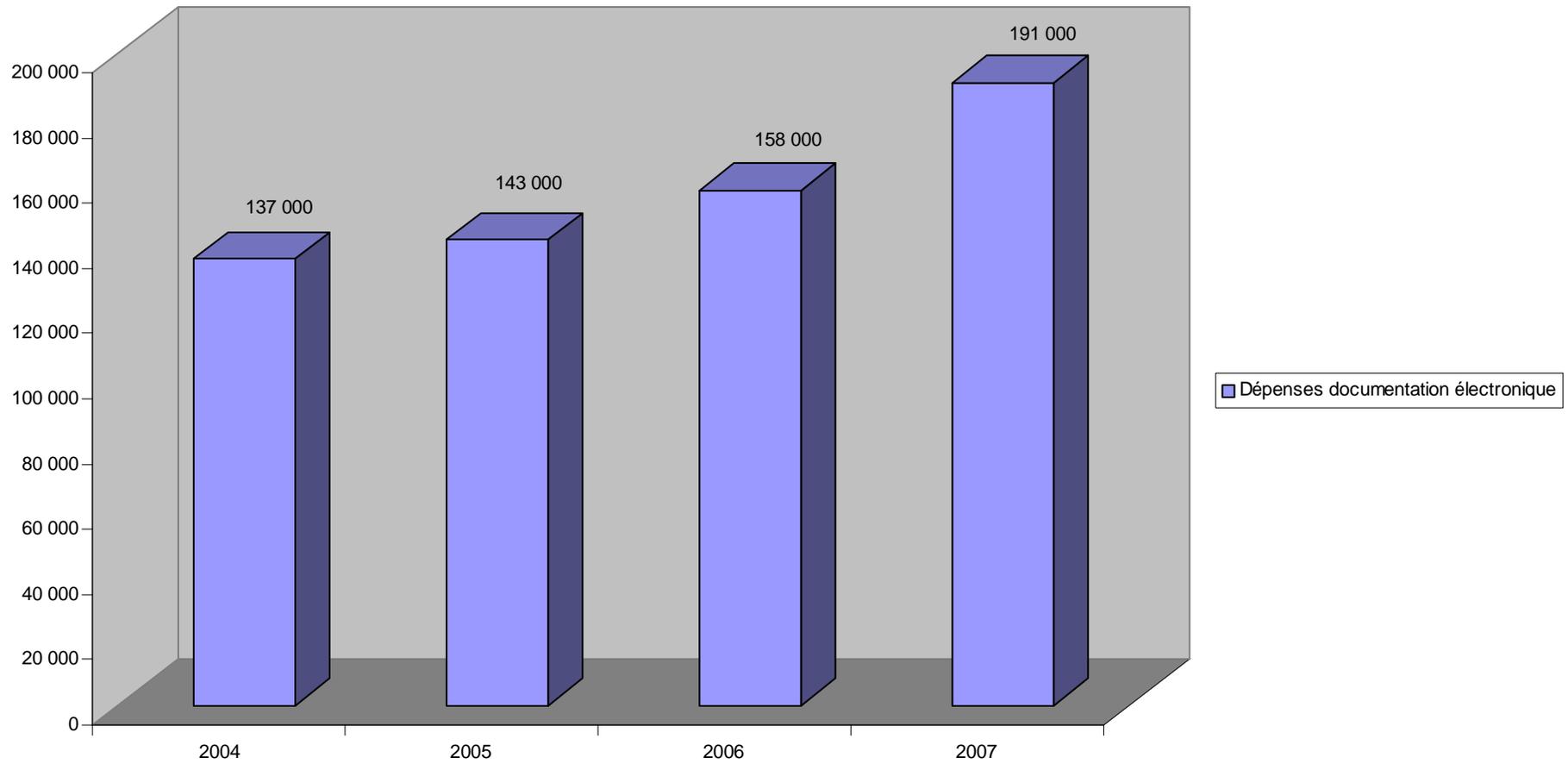
5 - Evolution des collections en titres et volumes de 2004 à 2007



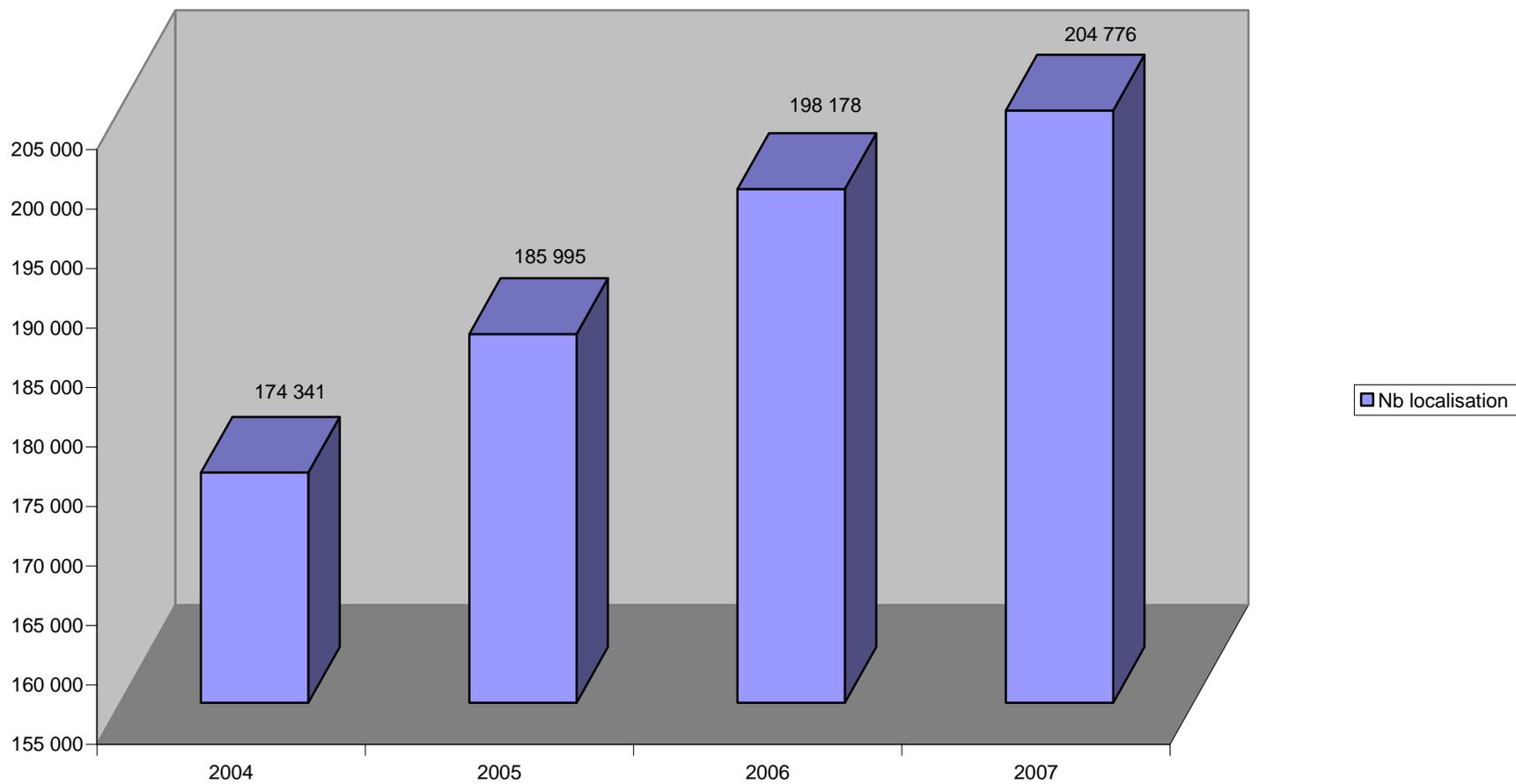
6 - Les dépenses documentaires en 2007 avec ratio par étudiant

DOMAINES	Dépenses Périodiques	Dépenses Ouvrages	Documentation Électronique	Total Dépenses	Nombre d'étudiants 2007	Ratio dépense/ étudiant
Economie	46 660,13 €	43 669,12 €	46 380,46 €	136 709,71 €	2558	53,44
Sociologie	18 350,73 €	23 113,53 €	6 451,45 €	47 915,71 €	1200	39,92
Anthropologie	9 673,20 €	10 574,31 €	1 167,21 €	21 414,72 €	891	24,03
Psychologie	69 434,58 €	41 844,81 €	40 889,84 €	152 169,23 €	4984	30,53
Histoire de l'art	7 150,30 €	19 117,15 €	4 866,01 €	31 133,46 €	751	41,45
Archéologie	461,49 €	2 295,61 €	336,67 €	3 093,77 €	257	12,03
Musicologie	2 769,66 €	8 789,24 €	4 917,70 €	16 476,60 €	383	43,01
Science politique	3 332,92 €	14 493,38 €	1 199,96 €	19 026,26 €	916	20,77
Droit	25 381,57 €	36 916,84 €	38 275,87 €	100 574,28 €	2397	41,95
AES	985,53 €	10 106,74 €	981,19 €	12 073,46 €	749	16,11
Arts du spectacle	4 043,57 €	13 152,62 €	1 971,54 €	19 167,73 €	963	19,90
Lettres	5 685,50 €	17 893,08 €	2 122,91 €	25 701,49 €	1073	23,95
Linguistique	14 290,05 €	6 513,71 €	10 630,43 €	31 434,19 €	1084	28,99
FLE	71,82 €	1 321,23 €	224,01 €	1 617,06 €	171	9,45
Allemand	2 156,24 €	2 139,71 €	665,92 €	4 961,87 €	103	48,17
Anglais	6 711,53 €	8 614,21 €	4 083,81 €	19 409,55 €	546	35,54
Arabe	544,92 €	1 905,20 €	186,26 €	2 636,38 €	119	22,15
Espagnol/Portugais	1 456,99 €	8 457,77 €	1 845,43 €	11 760,19 €	363	32,39
LEA	1 525,73 €	8 832,65 €	1 440,00 €	11 798,38 €	920	12,82
Histoire	6 185,52 €	11 760,09 €	2 308,86 €	20 254,47 €	906	22,35
Géographie	16 152,43 €	6 700,26 €	2 368,70 €	25 221,39 €	530	47,58
Tourisme	7 486,10 €	2 531,84 €	133,62 €	10 151,56 €	102	99,52
Infocom	2 707,77 €	13 050,20 €	1 585,10 €	17 343,07 €	1210	14,33
Sciences de l'éducation	6 272,66 €	16 325,06 €	2 225,69 €	24 823,41 €	1699	14,61
Généralités / Informatique	15 789,26 €	19 054,36 €	0,00 €	34 843,62 €		
Doc. Professionnelle	1 481,47 €	633,74 €	13 749,88 €	15 865,09 €		
Total	276 761,67 €	349 806,46 €	191 008,52 €	817 576,65 €	2485	32,86

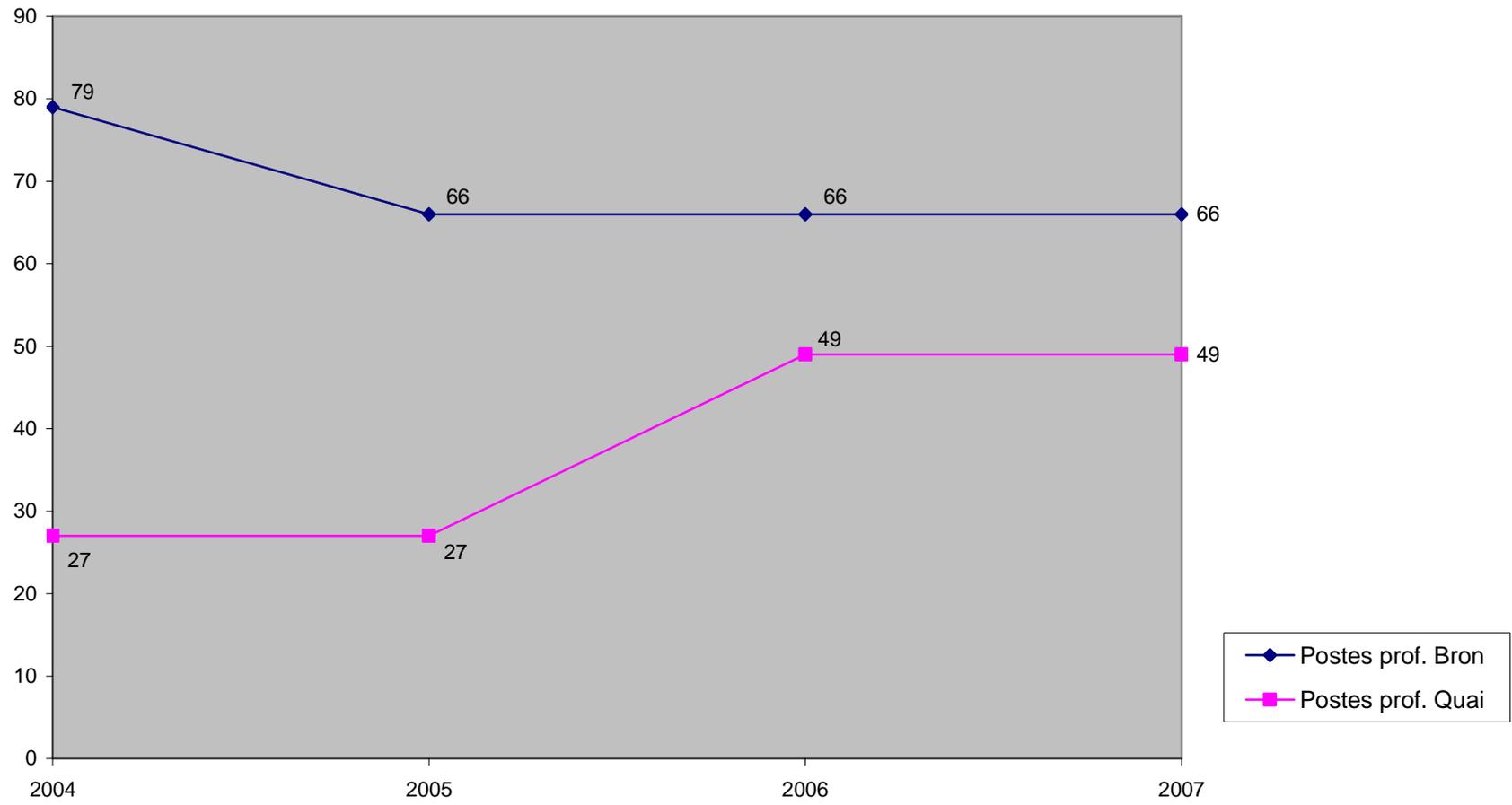
7- Evolution des dépenses de la documentation électronique de 2004 à 2007



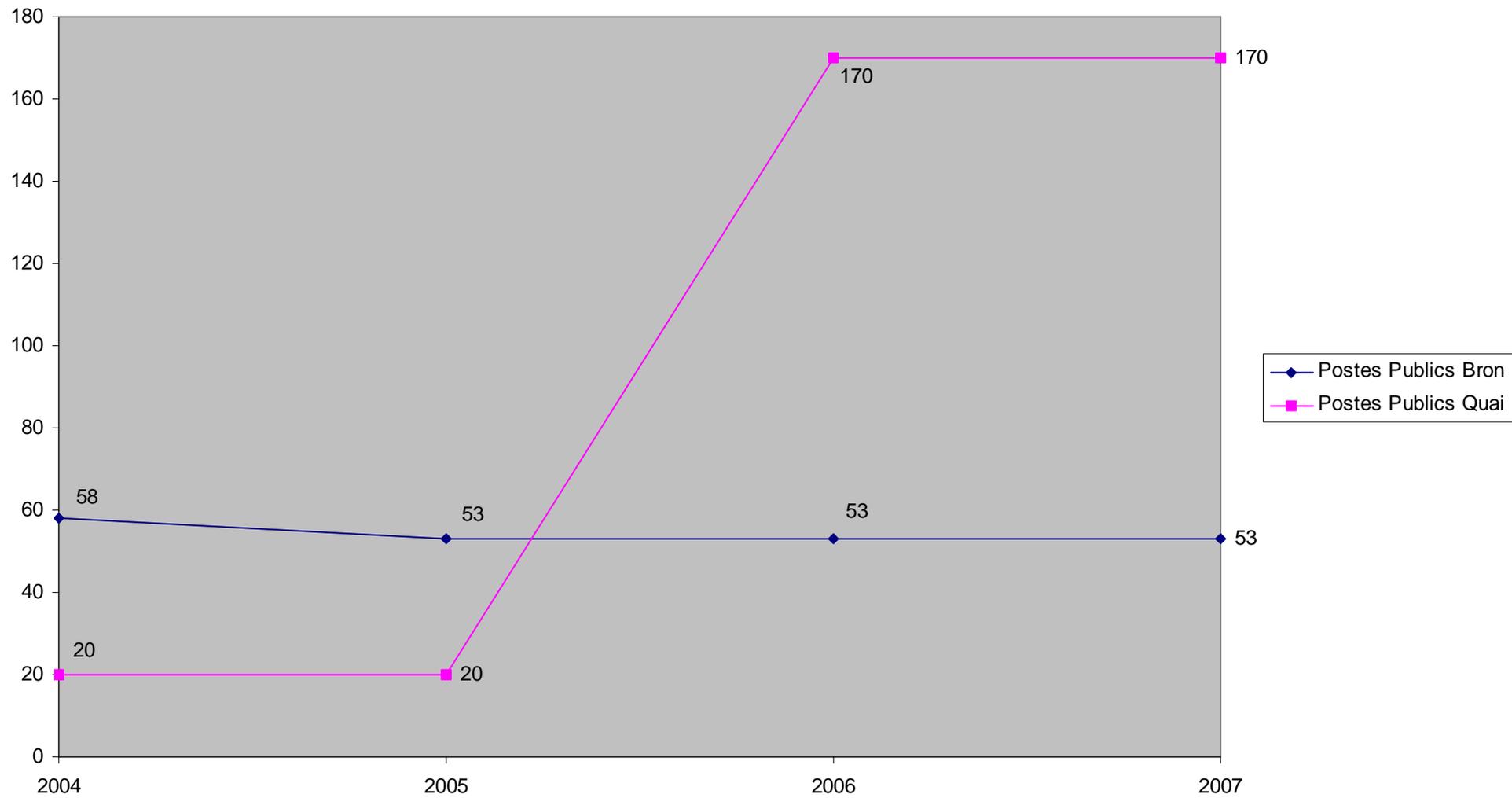
8 - Nombre de localisations dans le Sudoc de 2004 à 2007



9 - Nombre de postes informatiques professionnels de 2004 à 2007

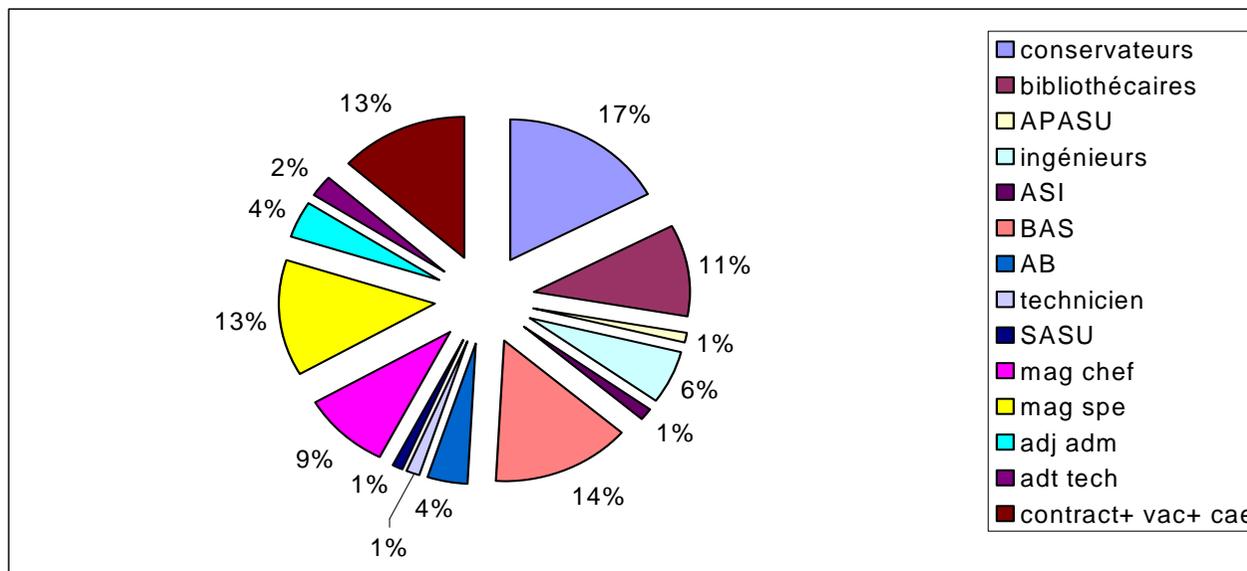


10 - Nombre de postes informatiques publics de 2004 à 2007



11 - Répartition du personnel par corps ou par statut

	ETP	%		
conservateurs	12,6	17%	conservateurs	
bibliothécaires	7,8	11%	bibliothécaires	
APASU	0,8	1%	APASU	
ingénieurs	4,5	6%	ingénieurs	
ASI	1	1%	ASI	
BAS	10,6	14%	BAS	
AB	3	4%	AB	
technicien	1	1%	technicien	
SASU	1	1%	SASU	
mag chef	6,7	9%	mag chef	
mag spe	9,8	13%	mag spe	
adj adm	3	4%	adj adm	
adt tech	1,8	2%	adt tech	
contract+ vac+ cae	9,8	13%	contract+ vac+ cae	
	73,4	100		

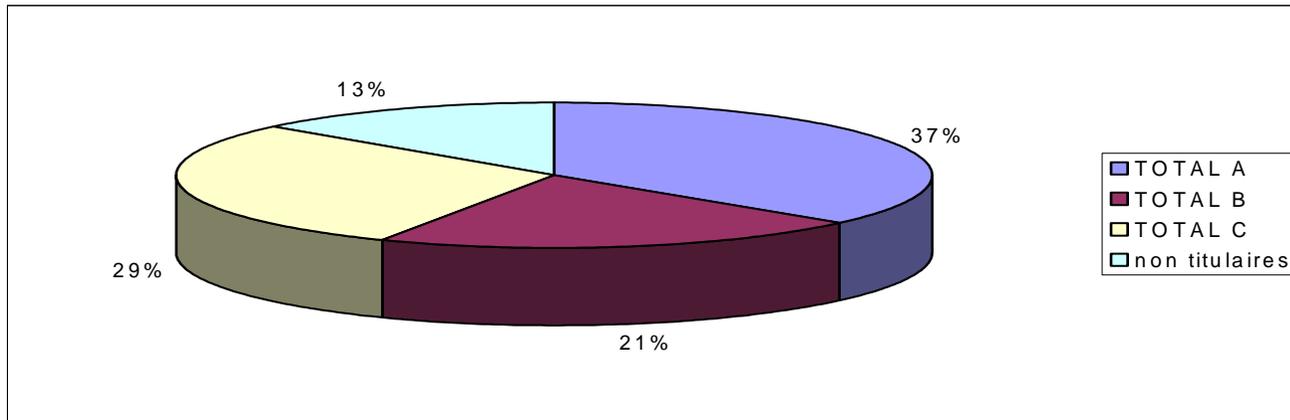


12 - Répartition du personnel en ETP et par filiere

PERSONNELS PAR CATEGORIE

73,4 ETP

TOTAL A	TOTAL B	TOTAL C	non titulaires	100%
36,38%	21,25%	29,02%	13,35%	
26,7	15,6	21,3	9,8	73,4



PERSONNELS PAR CORPS OU PAR STATUT

conservateurs	12,6	SASU	1
bibliothécaires	7,8	mag chef	6,7
APASU	0,8	mag spe	9,8
ingénieurs	4,5	adj adm	3
ASI	1	adt tech	1,8
BAS	10,6	contract+ vac-	9,8
AB	3		
technicien	1		
		TOTAL ETP	73,4

Données financières

13 - Le budget 2007

CR	BUDGET 2007	Crédits ouverts	Dépenses réalisées	CR /budget	CR /dépenses réalisées	% d'exécution /budget	% d'exécution /crédits ouverts
1AG	1 044 039,00	1 350 435,00	1 049 564,00	60,03	60,33	100,53	77,72
0201 BPA	413 000,00	424 724,00	387 751,00	23,75	22,29	93,89	91,29
0301 BBR	282 015,00	289 681,00	302 387,00	16,22	17,38	107,22	104,39
TOTAL	1 739 054,00	2 064 840,00	1 739 702,00	100,00	100,00		

84,25 % d'exécution du budget par rapport aux crédits ouverts

100,04 % d'exécution du budget par rapport aux prévisions budgétaires initiales

MASSES BUDGETAIRES COMPAREES PAR NATURE DE DEPENSES

	dépenses 2004	% par rapport total des dépenses	dépenses 2005	% par rapport total des dépenses	dépenses 2006	% par rapport total des dépenses	dépenses 2007	% par rapport total des dépenses
Personnels vacataires, CES, CEC (masse personnel)63, 64, FPS	199 775,00	12,29	164 460,21	11,19	236 115,00	13,57	184 932,00	10,63
Equipement/ Investissement (classe 2)	222 558,00	13,69	210 218,53	14,31	229 609,00	13,20	169 311,00	9,73
Formation (6283, 6256)	13 256,00	0,82	9 333,69	0,64	8 750,00	0,50	3 529,00	0,20
Achats documentation (61831, 61832, 61833)reliure (6184) Participation BIU (657)	713 236,00	43,86	830 851,67	56,54	885 003,00	50,86	946 494,00	54,41
Fonctionnement	477 298,00	29,35	254 662,82	17,33	380 644,00	21,87	435 436,00	25,03
TOTAL	1 626 123,00	100,00	1 469 526,92	100,00	1 740 121,00	100,00	1 739 702,00	100,00

Extrait de l'ESGBU 2007

Ensemble : Dépenses

Masse salariale globale	:
1- Personnels	: 184932
2- Documentation	: 877241
3- Conservation	: 76159
4- Environnement documentaire	
• frais de reproduction	: 5650
• Informatique documentaire	
a- achat de matériel	: 85990
b- achat de logiciels	: 13621
c- maintenance des matériels et logiciels	: 35442
d- location de matériels informatiques	: 474
Total informatique documentaire	: 135527
• conversion de catalogues	:
• numérisation des collections	:
• achat de matériel de consultation (microformes...)	:
• équipement des magasins, salle de lecture...	: 32311
• études	:
Total environnement documentaire	: 173488
5- Formation professionnelle	: 3529
6- Gestion	
• documentation générale	: 48
• informatique de gestion	: 2598
• fournitures de bureau	: 6693
• mobilier et matériel de bureau	: 62265
• téléphone, télécopie	: 10899
• déplacements et missions	: 5553
• autres frais	: 41161
Total dépenses de gestion	: 129217
7- Autres dépenses	: 295136
Total des dépenses	: 1739702

CHARTRE DOCUMENTAIRE

CHARTRE DOCUMENTAIRE DU SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

• Missions du Service Commun de Documentation et publics desservis

Conformément à la loi sur l'enseignement supérieur du 24 janvier 1984 et au décret sur les services de documentation du 4 juillet 1985, l'Université Lumière Lyon 2 s'est dotée d'un Service Commun de Documentation en novembre 1989.

Le SCD a pour missions :

- de mettre en oeuvre la politique documentaire de l'Université, de coordonner les moyens correspondants et d'évaluer les services offerts aux usagers ;
- d'acquérir, de gérer et de communiquer des documents de toute sorte qui appartiennent à l'Université ou qui sont à sa disposition ;
- de participer, à l'intention des utilisateurs, à la recherche sur ces documents, à la production de l'information scientifique et technique, à sa diffusion ainsi qu'aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'Université ;
- de favoriser par l'action documentaire et l'adaptation des services toute initiative dans le domaine de la formation initiale et continue et de la recherche ;
- de coopérer avec les bibliothèques qui concourent aux mêmes objectifs, quels que soient leurs statuts, notamment par la participation à des catalogues collectifs ;
- de former les utilisateurs à un emploi aussi large que possible des techniques nouvelles d'accès à l'information scientifique et technique.

En tant que service commun, le SCD est chargé de fédérer l'ensemble des acquisitions documentaires de l'Université. Il dessert prioritairement la communauté universitaire: il constitue et gère des collections d'étude et de recherche à destination des étudiants, des enseignants, chercheurs, enseignants-chercheurs de l'Université et des publics autorisés, en tenant compte de l'éloignement des deux campus.

Pôles d'excellence et fonds spécialisés

Outre les fonds de proximité, le SCD de l'Université Lumière Lyon 2 est chargé de constituer et conserver des collections de référence dans les disciplines suivantes, en conformité avec la carte documentaire lyonnaise* :

- Psychologie
- Sociologie / anthropologie
- Histoire de l'art
- Archéologie
- Sciences économiques et sociales (sauf droit et gestion)
- Science politique

* Convention entre Lyon 2, Lyon 3 et l'ENS Lettres et Sciences Humaines du 26 novembre 2000

Par ailleurs, des fonds spécialisés sont développés dans les domaines suivants : musicologie, tourisme, Français langue étrangère (FLE) et sciences cognitives.

▪ **Principes d'acquisition**

La constitution et le développement des collections sont coordonnés par le responsable de la politique documentaire et assurés par les bibliothécaires-acquéreurs du SCD. Ceux-ci veillent au choix des monographies, des périodiques et de la documentation électronique en suivant les grandes orientations de l'Université. Les bibliothèques du SCD n'ont pas vocation à l'encyclopédisme.

La documentation acquise couvre les niveaux L, M, D et recherche, en fonction de la carte des enseignements de l'Université, en respectant la carte documentaire lyonnaise précitée, et en tenant compte de la politique de site. Certains enseignements étant dispensés sur les deux campus, les acquisitions sont gérées de manière transversale.

Le nombre d'exemplaires achetés ainsi que la langue et le statut de prêt des documents sont laissés à l'appréciation de l'acquéreur, qui prend en considération le nombre de lecteurs et l'usage potentiel du document.

Dans le cas des périodiques, le SCD s'efforce de mener une politique de rationalisation des abonnements afin de réduire au maximum les exemplaires.

Les enseignants-chercheurs sont associés à la constitution des collections : bibliographies annuelles, besoins ponctuels, avis sur la pertinence des ressources électroniques (validation des tests).

Tous les usagers ont la possibilité d'exprimer des demandes d'achats de documents via des cahiers de suggestion mis à leur disposition ou par l'intermédiaire du site Internet de l'Université.

Commissions consultatives spécialisées : chaque année sont organisées des commissions consultatives spécialisées par grands domaines. Elles sont l'occasion de présenter le bilan des acquisitions dans les domaines concernés et de recueillir les suggestions des enseignants-chercheurs. Ils donnent leur avis sur les besoins documentaires liés aux enseignements, sur les nouveaux abonnements et désabonnements, sur des renforts ou constitutions de fonds.

– **Supports**

Sont prioritairement acquis les documents sur support papier et électronique.

Les documents sonores, audiovisuels et multimédias sont acquis sur demande des enseignants, dans le respect de la législation relative aux droits d'auteur.

Sont a priori exclus des acquisitions les documents sur support microfiches ou microfilms, ainsi que les documents électroniques à fortes contraintes techniques (cédéroms monopostes par exemple).

Les méthodes audiovisuelles d'apprentissage des langues ne sont pas acquises par le SCD, mais prises en charge par le Pôle Langues du département FILTRE.

Les cartes et plans ne sont pas acquis par le SCD, mais par la cartothèque gérée par la Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'art et Tourisme.

- **Thèmes ou fonds faisant l'objet d'un traitement spécifique**

- Les ouvrages au programme des concours : ils sont acquis systématiquement et traités en priorité. Ils bénéficient de conditions de prêt particulières : communication sur place exclusivement en journée, et prêt soirée (à partir de 18h jusqu'au lendemain 10h) ou prêt week-end (du samedi au lundi matin), afin d'en permettre la consultation la plus large possible.

- Les mémoires (sous forme papier) : ils ne font l'objet d'aucune obligation de dépôt; ils peuvent être déposés dans les BU par les composantes. Ne sont acceptés que les mémoires des disciplines de référence ou des fonds spécialisés ayant obtenu au minimum la note de 16/20, et dont les auteurs ont signé une autorisation de dépôt et de consultation. Ils sont alors signalés dans le catalogue local, et consultables sur place uniquement. En l'absence de dépôt électronique, les mémoires sont conservés pendant 10 ans, sauf exception. Les mémoires dans les disciplines relevant des pôles de référence de la BIU-LSH sont déposés, traités et consultables à la BIU-LSH.

- Les thèses : toutes les thèses soutenues à l'Université Lumière Lyon 2 sont déposées au SCD sous forme papier. Le SCD se charge du catalogage (local et national) des thèses papier, ainsi que du signalement de leur version électronique.

- Microfiches de thèses : par convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale, le SCD reçoit et conserve, sans les cataloguer, les microfiches des thèses de Lettres, Sciences humaines et sociales et Droit soutenues dans les universités françaises.

- Les partitions : elles sont acquises par le SCD et par la Faculté des Lettres, Sciences du langage et Arts, et déposées au SCD ; elles sont signalées dans le catalogue et mises à disposition des étudiants comme des documents traditionnels.

- **Budget documentaire : financement et principes de répartition**

Le budget alloué à la documentation s'inscrit dans le budget général du SCD, qui est alimenté par trois sources principales de financement : les ressources propres (droits de bibliothèque des étudiants, compensations boursières, inscriptions des utilisateurs extérieurs), la dotation ministérielle sur critères et la dotation négociée dans le cadre du contrat quadriennal.

Le budget documentaire, tous supports, voté en Conseil de la documentation, tient compte du nombre d'étudiants inscrits par discipline et par niveau, et de la nécessité éventuelle de constituer un fonds de référence (cf. carte documentaire lyonnaise).

Dans le cas d'acquisition de documentation onéreuse, le SCD peut solliciter la participation financière des composantes concernées.

- **Politique de réseau**

Le SCD s'efforce de mener une politique documentaire en concertation avec les bibliothèques associées. Cette coopération doit aboutir à un recensement exhaustif et immédiatement visible des ressources de l'Université.

Le SCD s'engage à se conformer à la carte documentaire lyonnaise figurant en annexe 1 de la convention du 1er septembre 2000 entre l'ENS-LSH, l'Université Lyon 2 et l'Université Lyon 3.

Le SCD participe au Système universitaire de documentation (SUDOC) et pratique le prêt entre bibliothèques. Ce service est partiellement subventionné par le SCD.

Pour l'achat de documents électroniques, l'Université adhère, pour le SCD, au consortium d'acquisitions Couperin et développe une politique d'acquisition à l'échelon du site lyonnais.

- **Politique de conservation et règles de désherbage**

Tous les documents acquis par le SCD sont équipés pour le prêt et/ou la consultation sur place : plastification, antivol, estampillage.

La reliure concerne prioritairement les collections de périodiques (reliure préventive systématique), et les ouvrages abîmés ou épuisés (reliure curative).

Conservation de la presse : sauf exception, les quotidiens sont conservés un an, et les hebdomadaires deux ans.

Régulièrement les responsables d'acquisition sont amenés à retirer des collections les documents obsolètes, abîmés ou inutilisés. Après désherbage, les documents peuvent soit être remplacés par une édition plus récente ou par un autre document, soit proposés à d'autres établissements, soit le cas échéant transférés dans un silo de conservation partagée, soit encore recyclés. Des critères précis de désherbage par discipline figurent dans les plans de développement des collections.

Les collections sont conservées conformément à la carte documentaire lyonnaise et aux plans éventuels de conservation partagée mis en place à l'échelon régional (plan de conservation partagée des périodiques soutenu par l'ARALD par exemple).

- **Traitement des dons**

Les dons sont acceptés par le SCD lorsqu'ils complètent ses collections. Les documents périmés, obsolètes ou ne relevant pas de disciplines enseignées à l'Université sont a priori exclus.

Lorsqu'il accepte un don, le SCD se réserve la possibilité d'effectuer un tri et d'éliminer certains documents (éventuellement proposés à d'autres établissements ou associations). Seuls les documents intellectuellement pertinents, adaptés aux besoins et en bon état sont proposés au public.

- **Evaluation**

Le SCD met en place un ensemble de procédures pour assurer le suivi et l'évaluation de la politique documentaire. Ces indicateurs forment un ensemble de données pour le tableau de bord et pour le rapport annuel d'activité ; ils permettent d'évaluer les collections, les usages et les attentes.

**Bibliothèques Universitaires
et
Bibliothèques partenaires**

Les Bibliothèques Universitaires

Bibliothèque	Surface en m2	Places assises	Rayonnage existant en mètres linéaires				Postes informatiques		Copieurs	Matériel non-voyant	
			Libre accès		Magasin		Publics	Professionnels		poste adapté	grossiseur
			Monographies	Périodiques	Monographies	Périodiques					
Bron	8107	675	5342	351	2235	3396	53	66	8	1	1
Chevreul Pôle lettres - musicologie	6948 } 505 } 7453	571 } 122 } 693	4390 925	857 126	1183	661	162 } 8 } 170	47 } 2 } 49	7 } 1 } 8	1	1
TOTAL	15560	1368	10657	1334	3418	4057	223	116	16	2	2

BIBLIOTHÈQUES

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Bibliothèque universitaire de Bron

Architecte : René Dottelonde

Date de construction : 1972

Superficie : 8100 m² répartis sur 5 niveaux, au coeur du campus universitaire Portes des Alpes, proche du bâtiment K.

Origine du projet :

Ce campus « Portes des Alpes » a été construit dans les années soixante-dix. Son originalité tient à son architecture modulaire et son environnement verdoyant. La bibliothèque n'échappe pas à cette architecture éclatée, occupant un grand espace avec des niveaux différents. D'importantes surfaces vitrées la rendent lumineuse. Afin d'augmenter la visibilité de la bibliothèque, l'architecte a conçu une passerelle externe surplombante, avec vue sur les collections et les espaces de travail.

Depuis 2003, la réorganisation des collections et l'acquisition de nouveaux mobiliers, ont permis de créer une offre de services identique à celle de la Bibliothèque Chevreul.

Quelques chiffres :

- 675 places assises réparties entre tables individuelles et grandes tables de travail
- 1 salle de travail en groupe et 2 salles de formation
- une capacité de rayonnages de 5 700 mètres linéaires en libre accès et 5 600 en magasin
- 220 000 ouvrages correspondant à 178 000 titres, 800 abonnements en cours.
- 110 bases de données et 2300 périodiques électroniques en réseau et accessibles de tous les postes de l'Université.
- 56 h d'ouverture par semaine
- en 2006, 400 000 entrées et 171 500 prêts.

Organisation :

- un rez-de-chaussée où sont localisés les services de prêt, l'espace presse et un fonds de généralités (ouvrages de méthodologie, d'informatique, d'encyclopédies générales)
- 6 pôles thématiques : lettres et langues, droit-Aes, arts du spectacle, sociologie- information-communication, psychologie- sciences de l'éducation, histoire-géographie.
- un magasin conservant les collections de périodiques et les fonds moins consultés.

Adjacente à la BU, une aile sur deux niveaux est réservée à la direction et aux services internes.

Équipement informatique et multi-média

- 53 PC publics en libre-accès et 66 PC professionnels y compris les postes internes.
- 2 postes informatiques réservés aux mal voyants avec scanner et reconnaissance vocale
- connexion wifi sur tout le bâtiment
- 2 automates de prêt
- 6 photocopieurs publics
- 1 lecteur de microfiches

Publics concernés :

Les collections de la BU de Bron correspondent aux enseignements délivrés sur le campus « Portes des Alpes ». Elle s'adresse donc en priorité, aux 14 000 étudiants de Lyon 2 concernés par ces enseignements.

Elle accueille également toute la communauté universitaire intéressée par ses collections.

Cette bibliothèque universitaire, comme la Bibliothèque Chevreul, est gérée par le Service Commun de Documentation, au service des 26 000 étudiants de l'Université et de ses enseignants-chercheurs.

Adresse postale : 5, avenue Pierre-Mendes-France
69676 Bron cedex

Décembre 2007

Bibliothèque universitaire Chevreul

Architecte : Thierry Van de Wyngaert associé à Oger consultants et à un cabinet lyonnais : X'teo architectes,

Superficie : 5500 m² sur 7 niveaux, en plein centre-ville et au coeur du périmètre universitaire du campus « Berges du Rhône »

Origine du projet : en juin 1999, la Bibliothèque centrale interuniversitaire Lyon2-Lyon3 disparaissait dans les flammes. La reconstitution de cette bibliothèque et son déménagement, déjà programmés à Gerland, laissait le campus des Berges du Rhône bien démuné d'un point de vue documentaire. C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet de construction de ce nouvel équipement, fusionnant les ressources de plusieurs petites bibliothèques, inadaptées et totalement saturées. D'emblée, le programme définissait une bibliothèque moderne, ouverte sur les nouvelles technologies et largement équipée d'outils informatiques.

Quelques chiffres :

- 570 places assises distribuées entre tables individuelles, grandes tables de travail, carrels ou encore salles de travail en groupes
- une capacité de rayonnages de 7000 mètres linéaires
- 133 000 ouvrages environ, 600 titres de périodiques vivants, 110 bases de données et 2300 périodiques électroniques.
- 53 heures d'ouverture/semaine
- en 2006, 460 000 entrées et 80 380 prêts

Organisation :

- un rez-de-chaussée dédié aux services de prêt, avec un espace presse et un fonds de généralités (ouvrages de méthodologie, d'informatique, encyclopédies générales) ainsi qu'un petit magasin (capacité 60 000 documents environ)
- 5 pôles thématiques : droit, économie et gestion, sciences sociales (dont politique et éducation), langues et arts, auxquels il faut ajouter le pôle délocalisé « Lettres-musicologie » au 18 quai Claude Bernard (avec ses 40 000 ouvrages et une cinquantaine d'abonnements périodiques)
- un dernier étage consacré aux services internes

Équipement informatique et services multi-media

- 162 Mac publics en libre-accès + 47 PC professionnels
- la possibilité d'installer des ordinateurs portables sur l'ensemble des places de travail
- connexion wifi à tous les étages
- 2 salles de formation de 20 et 40 places entièrement informatisées, pour la formation à la recherche documentaire
- 6 photocopieurs numériques de nouvelle génération (photocopie, impression, scanérisation de documents papier et transfert sur messageries individuelles).
- 1 carrel réservé aux mal voyants avec reconnaissance vocale

Publics concernés : les collections de la BU Chevreul correspondent aux enseignements délivrés sur le campus « Berges de Rhône ». Elle s'adresse donc directement aux 12 000 étudiants de Lyon2 concernés par ces enseignements. Toutefois, elle accueille aussi tous les étudiants qui peuvent avoir besoin de ces collections ainsi que toute personne nécessitant une recherche spécifique.

Cette bibliothèque constitue dorénavant avec son miroir - la Bibliothèque universitaire de Bron - les deux volets du Service commun de la Documentation au service des 26 000 étudiants de l'Université et de ses enseignants-chercheurs.

les Bibliothèques partenaires au sein de l'Université

Année 2007

Nom de l'organisme de rattachement	Contacts	Adresse	Public	Catalogué dans SCD	Catalogué dans ISH	Observation
Cartothèque	Dir. C. KERVELLA	5 Av. Pierre Mendès-France Bron	L, M, D			Base interne Filemaker
Centre International d'Etudes Françaises (CIEF)	Dir. F NSUKA-NKUTSI Resp. E.GIRARD	16, quai Claude Bernard	Et. Etrangers			
Histoire et Archéologie des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (CIHAM)	Dir. D. MENJOT Resp. A. MAGRON	18 Quai Claude Bernard	M, D			
Centre de Langue Portugaise (CLP) Institut Camoës	Dir. M. OCHOA	5 Av. Pierre Mendès-France Bron	L, M	X		
Centre Louise Labé	Dir. A.HOUEL	5 Av. Pierre Mendès-France Bron	L, M, D			
Centre de Recherche en Psychologie et Psychopathologie clinique (CRPPC)	Dir. B. CHOUVIER Resp. G. COMTE	5 Av. Pierre Mendès-France Bron	M, D	X		
Centre documentaire du centre de recherches en Terminologie et Traduction (CRTT)	Dir. F. MANIEZ resp. A. LESIMPLE	86 rue Pasteur	M, D		X	
Filtre Langues	Dir. I. PRADAT-PAZ Resp. N. CLOUZEAU	5 Av. Pierre Mendès-France Bron	Inscrits en formation	X		
Groupe d'Analyse et de Théorie Economique (GATE)	Dir. M.-C. VILLEVAL Resp. N. WIRTH	93 Chemin des Mouilles BP 167 69131 Ecully Cedex	L, M, D			
Groupe de Renaissance et Age Classique (GRAC)	Dir. M. CLEMENT	18 Quai Claude Bernard	L, M, D			rattacht princip. ENSL
Institut d'Etudes Brésiliennes	Dir. M. MALHEIROS EUGENIOS POULET	5 Av. Pierre Mendès-France Bron	L, M	X		
Institut d'Etudes Politiques (IEP)	Dir. G. POLLET Resp. S. FOTIADI et J.F GRENOUILLER	14 Av. Berthelot Lyon	L, M, D	Ouvrages		Périor sous Koha et Loris
Institut des Sciences de l'Homme (ISH)	Dir. J-L. PINOL Resp. C. BERTHAUD	14 Av. Berthelot Lyon	M, D		X	
Institut Universitaire de Technologie (IUT)	Dir. M. LE NIR Resp. S. DE CURRAIZE	160 Bd de l'Université Bron	L	X		
Laboratoire d'Economie et des Transports (LET)	Dir. Y. CROZET Resp. M. SEFSAF	14 Av. Berthelot	M, D			X
Mondes et Dynamiques des Sociétés MODYS	Dir. JC RABIER resp. A. MAGRON	14 Av. Berthelot	L, M, D			
Maison de l'Orient et de la Méditerranée(MOM)	Dir. R. BOUCHARLAT Resp. F. CAPISANO	5 rue Raulin Lyon	M, D			Cat. propre
Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO)	Dir. M.-T. MAURER Resp. M.P. LENCI	5 Av. Pierre Mendès-France Bron	L, M, D	X		
Bibliothèque de la Société de Lecture	Dir. M. VARENNE Resp. M. RICHARD	39 bis rue de Marseille Lyon	L, M, D	X		

Structuration du SCD

ORGANIGRAMME DU SCD LYON 2 (Septembre 2007)

